



Mémoire de Master : Ingénierie de la
formation agricole et rurale
2023-2024

Titre du mémoire :

**Analyse des services de formation et d'accompagnement de la
plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo sur l'insertion des
jeunes à l'emploi durable dans les chaînes de valeurs bétail,
viande et lait.**

Présenté par OUMOROU Ibraïme

Le 18 Décembre 2024

Devant le Jury composé de :

Pr. Mohamed EL AMRANI	ENA-Meknès	Président
Dr. Sylvain AGBANGLANON	ENSETP - Dakar	Membre
Dr. Jonas ADJANOHOUN	ENSETP- Dakar	Membre
M. Benoit BERGER	L'Institut Agro- Dijon	Co-encadrant
Pr. Betty WAMPFLER	L'Institut Agro - Montpellier	Encadrante



RESUME

Le nombre de jeunes Togolais et leur pourcentage dans la population totale ne cessent de croître. Les moins de 25 ans représentent plus de 60% de la population (RGPH5). Cette caractéristique de la population qui devrait être une opportunité pour la croissance agricole représente une contrainte à l'insertion aux emplois dans les différentes filières. La plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo et ses partenaires s'investissent pour faciliter l'élevage, assurer la sécurité alimentaire des populations, protéger les ressources naturelles et créer de l'emploi décent au niveau des exploitations agricoles familiales. Ce secteur est cependant fragile et confronté à de nombreuses difficultés. Pour améliorer les conditions d'emploi des jeunes on s'est proposé d'analyser les services de formation et d'accompagnement de la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo PAEP-Togo sur l'insertion des jeunes à l'emploi durable dans les chaînes de valeurs bétail, viande et lait. Pour ce faire nous avons adopté l'approche qualitative basée sur l'analyse systémique et compréhensive. Elle a pour vocation de comprendre les phénomènes sociaux et d'analyser les comportements des jeunes garçons et filles afin de saisir les intérêts de chacun dans un environnement systémique. Nous avons pu collecter les informations auprès de 72 acteurs dont 51 jeunes répartis sur l'ensemble des différentes catégories de jeunes de la filière bétail et lait. Les données collectées ont été traitées grâce à l'office Word et Excel. Les résultats montrent que la PAEP a mis en place plusieurs services à savoir : le renforcement de capacité des jeunes par des formations modulaires de courte durée ; l'accès au financement ; l'accès au foncier pastoral, la veille pastorale et l'accompagnement en santé animale et de proximité. Le développement de ces services a permis d'améliorer le revenu des jeunes bénéficiaires. Cependant, il faut noter que selon les résultats, les formes d'accompagnement apportées par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo méritent d'être co-construites avec les jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle. Dans la mise en œuvre des activités, la PAEP doit tenir compte des facteurs socio-culturels et du genre.

Mots clés : jeune ; Insertion professionnelle, Filière bétail et lait, Foncier pastoral et Co-construction.



ABSTRACT

Research theme: Analysis of the training and support services of the platform of breeders and pastors of Togo on the integration of young people into sustainable employment in the livestock, meat and milk value chains.

The percentage of young Togolese continues to grow. Those under 25 represent more than 60% of the population (RGPH5). This characteristic of the population, which should be an opportunity for agricultural growth, represents a constraint on integration into jobs in the different sectors. The platform of breeders and pastors of Togo and its partners are investing in facilitating livestock breeding, ensuring the food security of populations, protecting natural resources and creating decent employment on family farms. This sector is, however, fragile and prone to many difficulties in order to ensure its basic functions. To improve the employment conditions of young people, we proposed to analyze the training and support services of the platform of breeders and pastors of Togo on the integration of young people into sustainable employment in value chains. Livestock, meat and milk. To do this, we adopted the qualitative approach based on systemic and comprehensive analysis. Its aim is to understand social phenomena and analyze the behavior of young boys and girls in order to understand the interests of each person in a systemic environment. We were able to collect information from 72 actors, including 51 young people spread over all the different categories of young people in livestock and dairy sector. The data collected was processed using Word and Excel. The results show that the PAEP has implemented several services, namely: capacity building for young people through short-term modular training; access to financing; access to pastoral land, pastoral monitoring and animal health and local support. The development of these services has made it possible to improve the income of Young beneficiaries. However, it should be noted that according to the results, the forms of support provided by the platform of breeders and pastors of Togo deserve to be co-constructed with Young people in order to promote their professional integration. In the implementation of activities, the PAEP must take into account socio-cultural and gender factors.

Keywords: Young, Professional integration, livestock and milk sector, pastoral land and co-construction.



REMERCIEMENTS

Avant toute chose, bénis le seigneur de l'univers qui aime tous ses enfants tels qu'ils sont. Heureux celui qui place sa confiance en Dieu, il ne fléchira point.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tout le personnel du Réseau International de la Formation Agricole et Rurale (RIFAR) pour la coordination de ce Master International en Ingénierie de Formation Agricole et Rurale (MIFAR) et à tous les enseignants des trois institutions académiques du Sud et du Nord, l'ENSETP-UCAD au Sénégal, l'ENA-Meknès au Maroc et l'Institut Agro en France pour la formation qu'ils m'ont donnée et pour avoir suscité en moi l'amour de la recherche.

Je tiens aussi à témoigner ma gratitude envers ma directrice de mémoire Betty Wampfler pour son encadrement. Je la remercie pour ses qualités humaines ainsi que la pertinence de ses conseils tout au long de cette formation.

Mes remerciements au professeur Benoit BERGER co encadrant de notre mémoire, pour les cours professés, les conseils et l'encadrement apporté à ce travail de recherche.

J'exprime également toute ma reconnaissance aux membres du jury pour leur disponibilité et leurs contributions à l'amélioration de la qualité du document.

Merci à tous les jeunes enquêtés et leur famille, pour leur accueil chaleureux, leur patience et leur gentillesse. Merci de m'avoir ouvert votre quotidien, ces magnifiques instants partagés seront à jamais gravés dans mon cœur.

Je tiens à remercier toute l'équipe technique de la PAEP-Togo pour la franche collaboration pour aboutir à ces résultats. Un sincère merci spécial à l'animateur de la région centrale pour l'accompagnement, la mobilisation des jeunes et pour l'interprétation de la langue peulh en français.

Mes remerciements aux Camarades de la 2^{ème} promotion du Master International en Ingénierie de Formation Agricole et Rurale (MIFAR), pour les agréables moments passés ensemble durant cette année académique 2023-2024. Que Dieu renforce notre union et notre esprit de fraternité pour la vie professionnelle.

Je tiens à adresser ma reconnaissance à ma famille et à mes proches pour le soutien dont j'ai bénéficié au cours des phases difficiles de notre parcours. Une reconnaissance spéciale à ma femme et à mes enfants pour le sacrifice de temps accordé sans quoi cette formation ne serait possible.





Anonymes qui avez contribué d'une manière ou d'une autre à notre formation depuis la maternelle jusqu'à l'aboutissement de cette thèse, recevez nos sincères remerciements.



Table des matières

RESUME	ii
ABSTRACT	iii
REMERCIEMENTS	iv
SIGLES ET ACRONYMES	viii
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES TABLEAUX	xi
LISTE DES ENCADRES	xii
AVANT PROPOS	xiii
Introduction.....	14
Chapitre I Contexte, problématique et méthode d'étude	17
1. Contexte	17
1.1. Contexte institutionnel.....	17
1.1. Contexte Région centrale	17
1.3. Présentation de la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo, de ses services d'appui accompagnement et de la zone d'étude.....	20
2. Problématique de l'étude.....	21
2.1. Revue de littérature sur employabilité/ Insertion.....	21
2.2. La problématique de notre étude	29
2.3. La grille d'analyse construite pour l'étude	30
3. Méthode d'étude	35
3.1. Justification du choix d'une méthode qualitative, compréhensive et systémique.....	35
3.2. L'échantillon d'enquête et le déroulement de l'étude	35
3.3. Déroulement de la collecte de données sur le terrain et traitement et analyse de données	36
Chapitre II. Les résultats de l'étude.....	40
1. Analyse socio-éducative et religieuse des catégories d'acteurs enquêtés	40
2. La trajectoire de vie des jeunes en amont de la filière bétail et lait	41
3. Système d'activités des jeunes.....	47
4. Les services développés par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP-Togo)	51
4.1. Dispositif de formation pour l'insertion des jeunes.....	51
4.1.1. Descriptif du dispositif de formation développé.....	51
4.1.2. Les autres formations modulaires développées par la PAEP:.....	55
4.1.3. Les effets du dispositif de formation mis en place par la PAEP	55
4.2. Services de santé animale mis en place	57
4.3. Service d'appuis aux intrants de production aux jeunes et femmes	59



4.4. Services d'appui financier.....	59
4.4.1. Appui monétaire aux jeunes femmes	59
4.4.2. Financement des initiatives des jeunes dans la filière	60
4.4.3. Contraintes d'accès aux financements des jeunes.....	63
4.4.3.1 Les conditions d'accès aux financements par les Institutions de micro finance aux jeunes....	64
4.5. Service d'accès au foncier	67
4.5.1. Accès au foncier : place des jeunes	74
4.6. Accès au service d'appui accompagnement	76
4.7. Accès aux marchés	77
4.8. Insertion socio-professionnelle	78
5. Viabilité et durabilité des services de la Plateforme des Eleveurs et Pasteurs du Togo	79
6. Discussion et propositions d'amélioration	82
6.1. Discussion	82
6.1.1. Vérification des pistes de réflexions.....	82
6.2. Propositions d'amélioration des services adaptés aux jeunes de la filière bétail et lait	84
6.2.1. Amélioration de la gouvernance de la PAEP	84
6.2.2. Amélioration des services développés.....	85
7. Conclusion	87
Annexes	92
1. Les différents guides d'entretiens	92



SIGLES ET ACRONYMES

APESS	Association pour la promotion de l'élevage au sahel et en savane
CEDEAO/ECO	
WAP	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFAR	Centre de Formation A agricole et Rurale
COOPEC-AD	Coopérative d'épargne et de crédit de l'église des Assemblées de Dieu du Togo
CTOP	Coordination Togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles
DVV	Institut de coopération Internationale de la Confédération Allemande pour international l'éducation des adultes
ENA-Meknès	Ecole Nationale d'agriculture de Meknès
ENSETP-UCAD	Ecole Normale Supérieure d'enseignement technique et professionnel de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar
FAO	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture
FECECAV	Faitière des entités de caisses d'Epargne et de Crédit des Associations villageoises
FENAPFIBVTO	Fédération Nationale des professionnels de la filière bétail et viande du Togo
FUCEC-TOGO	Faitière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo
IMF	Institut de Micro Finance
MIFAR	Master International en ingénierie de formation Agricole et rurale
MOPSS	Mobilité transfrontalière apaisée et stabilité sociale au sahel
OP	Organisation Professionnelle
OPR	Organisation professionnelle du secteur rural
PAEP-TOGO	Plateforme des Eleveurs et Pasteurs du Togo
PAPROLAIT	Projet d'appui à la production laitière par l'amélioration des performances productives et l'accroissement des capacités de résiliences des acteurs de la filière lait
PERCO	Projet d'appui à la promotion de l'embouche des ruminants domestique et au développement du commerce de bétail au Togo
PRAOP	Programme Régional d'Appui aux Organisations Paysannes



RBM	Réseau Bilital Maroobé /Réseau des éleveurs et pasteurs d'Afrique
RFAR	Réseau international de la formation agricole et rural
RGPH5	Cinquième Recensement général de la population et de l'Habitat
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest





LISTE DES FIGURES

Figure 1: Découpage territorial de la région centrale et zones agro écologiques.....	17
Figure 2: Carte montrant certaines OP membres de la PAEP-TOGO.....	20
Figure 3: La grille générique d'analyse de l'installation des jeunes en Agriculture.....	25
Figure 4: Grille d'analyse de l'étude.....	31
Figure 5: Carte des localités des enquêtés.....	38
Figure 6 : Niveau d'étude des enquêtés.....	40
Figure 7: Type de religion des enquêtés.....	40
Figure 8: Niveau d'étude par catégorie de jeunes.....	41
Figure 9: les acteurs du dispositif de formation pour l'insertion des jeunes.....	51
Figure 10: Distribution de kit caprin aux jeunes femmes.....	59
Figure 11 : Appui monétaire aux jeunes femmes.....	59
Figure 12: Possibilités d'emploi des jeunes.....	61
Figure 13: Atelier d'embouche d'un jeune visité à sokodé.....	74



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Echantillon de l'étude.....	36
Tableau 2: Les acteurs du dispositif de formation.....	53
Tableau 3: Les produits financiers agricoles au niveau de COOPEC AD.....	67



LISTE DES ENCADRES

Encadré 1: Trajectoire du jeune commerçant n°2	42
Encadré 2: Trajectoire du jeune commerçant n°3	42
Encadré 3: Trajectoire du jeune commerçant n°4	43
Encadré 4: Trajectoire du jeune commerçant n°5	43
Encadré 5 : Trajectoire jeune emboucheur n°01	44
Encadré 6: Trajectoire du jeune éleveur emboucheur n°02	45
Encadré 7: Trajectoire du Jeune emboucheur n°3.....	46
Encadré 8: La trajectoire de vie des jeunes dans la région Centrale	47
Encadré 9: les compétences mobilisées pour le dispositif de formation	55



AVANT PROPOS

La rédaction de ce mémoire aujourd’hui sous le thème de l’analyse des services de formation et d’accompagnement de la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP) n’est pas un fait de hasard, mais plutôt d’une décision bien réfléchie par rapport aux enjeux de l’employabilité des jeunes dans la filière bétail et lait. La PAEP est membre du Réseau Billital Maroobé (RBM) qui est le réseau des éleveurs et pasteurs de l’Afrique. Le RBM s’est donné ces dernières années comme priorité de relever les défis de l’insertion professionnelle des jeunes dans les différentes chaînes de valeur des filières bétail, viande, lait et cuirs et peaux. Etant le point focal du RBM au Togo, l’équipe met en œuvre la stratégie du réseau sur l’insertion professionnelle des jeunes au sein de la PAEP. Déjà titulaire d’un master en Agroéconomie et au vu des enjeux de l’employabilité des jeunes, nous avons pris la décision de saisir cette opportunité de master international en ingénierie de formation agricole et rural – MIFAR -du Réseau International de la formation agricole et rurale (RIFAR) financé par l’AFD pour renforcer notre capacité en ingénierie de formation et insertion professionnelle des jeunes. Le MIFAR est un master professionnel coordonné par le réseau international de la Formation Agricole et Rurale (RIFAR, communément appelé Réseau FAR) et porté par trois institutions académiques du Sud et du Nord, ayant des expertises complémentaires en sciences de l’éducation et du développement agricole : l’ENSETP-UCAD au Sénégal, l’ENA-Meknès au Maroc et l’Institut Agro en France. Le MIFAR forme au métier d’ingénieur(e) de la formation agricole et rurale. Il vise à renforcer les capacités des professionnels de la FAR à rénover en profondeur les dispositifs et les pratiques de formation agricole et rurale, en s’appuyant sur l’expérience des apprenants, la force du Réseau FAR et l’expertise des institutions académiques impliquées. Il vise également à impacter durablement les dispositifs de FAR dans les pays, en accompagnant la mise en œuvre du changement, dans un objectif de renforcement de la qualité, de la mise à l’échelle et de la durabilité des dispositifs. Il s’adresse exclusivement aux professionnels de la FAR (formateurs, directeurs d’établissements, coordonnateurs de dispositifs de formation, etc.) en activité, issus d’un des pays membre du Réseau, qui travaillent dans des structures à vocation agricole et rurale, publiques ou privées (RFAR, 2024)





Introduction

Selon les projections des Nations Unies, le pourcentage des jeunes de 20 à 24 ans, passera de 42% de nos jours à 59% de la population totale au niveau mondial au cours des 20 prochaines années. L'Afrique compte plus de 200 millions d'habitants de jeunes et reste le continent le plus peuplé de jeunes au monde. Les tendances actuelles laissent présager que ce nombre va doubler d'ici 2045. Le Togo avec une superficie totale de 56 600 km² se caractérise par la jeunesse et la représentation forte féminine de sa population. Il comptait en 2022, 8,095 millions d'habitants, dont 51,3% de femmes (4, 15millions) et 48, 7% d'hommes (3, 94 millions) selon les résultats du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5). Selon les mêmes sources, la population Togolaise reste majoritairement rurale avec 4,621 millions de personnes résidant dans les zones rurales (57%) et les moins 25 ans représentent plus de 60% de la population. Aujourd'hui le secteur agricole emploie plus de 70 % de la population. Cette forte jeunesse constitue une opportunité immense pour l'Afrique et pour le Togo où tout est à construire pour impulser le développement. Les possibilités de tirer d'énormes avantages de ce potentiel existent à conditions que des actions vigoureuses soient conduites par les pays et les autres acteurs en présence. Il est urgent d'investir sur les jeunes pour faciliter leur insertion professionnelle. Le chômage accentué des jeunes favorise aujourd'hui la dégradation du contexte sécuritaire. Des jeunes prennent le risque de se faire recruter au côté des terroristes ou des malfaiteurs pour déstabiliser les Etats. L'Etat Togolais, la coopération étrangère, la société civile s'investissent pour faciliter l'agriculture, assurer la sécurité alimentaire des populations également pour accroître les ressources en devises de l'Etat par les exportations, protéger les ressources naturelles et créer de l'emploi décent au niveau des exploitations agricoles familiales. Ce secteur agricole familial est cependant fragile et enclin à de nombreuses difficultés, afin d'assurer ses fonctions de base. Le faible niveau de qualification des producteurs, dont bon nombre sont analphabètes et sans formation sur le métier, entraîne une faible productivité dans le secteur. Les conditions de travail précaires, accentuées par la pauvreté très marquée en milieu rural, la difficulté d'accès aux moyens de production, notamment le capital et le foncier, renforcent le manque d'attractivité des métiers agricoles. On note également un niveau faible de professionnalisation des producteurs. Dans un contexte d'intégration régionale, une stratégie nationale de formation agricole et rurale doit s'intégrer dans une approche régionale (UEMOA et CDEAO pour le





Togo). Elle doit s'inscrire dans le long terme, ce qui impose d'assurer des financements pérennes nationaux et internationaux (Rolland, 2017).

Au vu de cette forte croissance de la population et surtout en milieu rural et des difficultés liées au secteur de l'agriculture en général et en particulier le secteur de l'élevage mobile (production de viande et lait...), les politiques nationales et régionales s'orientent vers l'employabilité des jeunes et des femmes dans le secteur sylvo agro pastoral et halieutique.

La vision de l'ECOWAP, politique agricole de la CEDEAO, retenue dans le cadre d'orientation stratégique 2025 est « Une agriculture moderne, durable, inclusive, compétitive, garante d'emplois décents, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la souveraineté alimentaire ». En considérant la tranche d'âge de 18-34 ans, l'Afrique de l'Ouest compte quelques 112 millions de jeunes, soit 30,06 % de la population totale, dont 50,81% sont constitués de jeunes hommes et 49,19% de jeunes filles. Cela représente un réel potentiel pour la dynamisation des systèmes alimentaires en vue de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région. Mais, une forte majorité de cette jeunesse ne parvient pas encore à accéder à un emploi décent suffisamment rémunérateur. L'économie rurale ouest-africaine, essentiellement structurée autour des exploitations familiales faiblement équipées et très dépendantes d'une pluviométrie erratique, n'offre aux jeunes qu'un sous-emploi qui ne fait qu'alimenter le flux d'exode rural. En ville, les secteurs secondaire et tertiaire peinent à absorber, non seulement les jeunes venus des campagnes, vidées de leurs forces vives, mais aussi la jeunesse urbaine fortement frappée par le chômage. Cette situation est lourde de conséquences, avec l'attraction qu'exerce l'émigration incontrôlée sur cette jeunesse et celle des groupes djihadistes qui menacent gravement la paix sociale de la région (Pata C., et al., 2020).

Pour inverser cette tendance et valoriser l'apport des jeunes pour des systèmes alimentaires plus performants, les États et les organisations professionnelles du secteur rural (OPR), avec l'accompagnement des organisations régionales dont la CEDEAO, sont engagés dans la création d'emplois pour les jeunes dans l'agriculture, l'élevage, la foresterie, l'environnement et la pêche. Mais créer des opportunités d'emplois pour les jeunes dans le secteur agro-sylvo pastoral et halieutique requiert la prise en compte de certains critères dont l'un des principaux reste la rentabilité économique des activités mises en œuvre. Suite à cette vision de la CEDEAO, les organisations professionnelles du secteur rural (OPR), le réseau Bilital Maroobé





(RBM), le réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles (ROPPA) et l'Association pour la promotion de l'élevage au sahel et en savane (APESS) œuvrent au Togo par les appels à projet de la CEDEAO et de certaines coopérations dans le secteur de l'agropastoralisme pour favoriser l'employabilité des jeunes et des femmes. La plateforme des éleveurs et pasteurs (PAEP) du Togo bénéficie des appuis de ces différentes organisations dans le cadre de l'accompagnement des jeunes et le développement de la filière agropastorale. Dans cette perspective la PAEP à travers le RBM développe des services en faveur des jeunes pour faciliter leur insertion professionnelle. Nous consacrons cette étude à la préoccupation suivante : **Comment mieux adapter les services mis en place par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo pour accélérer l'insertion à l'emploi des jeunes ?** Pour répondre à cette question nous avons structuré notre travail en deux chapitres. Le premier chapitre portera sur le contexte général, la problématique et la méthodologie de l'étude. Le deuxième chapitre portera sur les résultats. Nous allons analyser le processus d'installation des jeunes en élevage, leurs trajectoires, leurs besoins et les difficultés et ensuite explorer les différents services développés par la PAEP pour faciliter l'insertion des jeunes et faire des propositions d'améliorations.



Chapitre I Contexte, problématique et méthode de l'étude

1. Contexte

1.1. Contexte institutionnel

La CEDEAO et les organisations professionnelles du secteur rural (OPR) tels que le réseau Bilital Maroobé (RBM), le réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles (ROPPA) et l'Association pour la promotion de l'élevage au sahel et en savane (APESS) investissent dans des dispositifs visant l'employabilité des jeunes et femmes ces dernières années. Parmi eux, on note le projet « Mobilité transfrontalière apaisée et stabilité sociale au sahel (MOPSS) et le «Programme Régional d'Appui aux Organisations Paysannes (PRAOP) » dont la plateforme des éleveurs et pasteurs est un principal partenaire au Togo. Ces projets ont pour objectif principal la promotion des chaînes de valeur du lait local et, l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Ils visent à contribuer à l'augmentation substantielle des investissements dans les chaînes de valeur du lait local pour accroître les opportunités de création d'emplois au profit des jeunes en chômage ou en sous-emploi, dans une perspective de décélération de l'exode rural et de l'émigration non contrôlée. La plateforme des éleveurs, grâce aux appuis de ses partenaires renforce son dispositif d'accompagnement des jeunes pour une meilleure insertion professionnelle dans les différents maillons de la filière bétail viande.

1.1. Contexte Région centrale

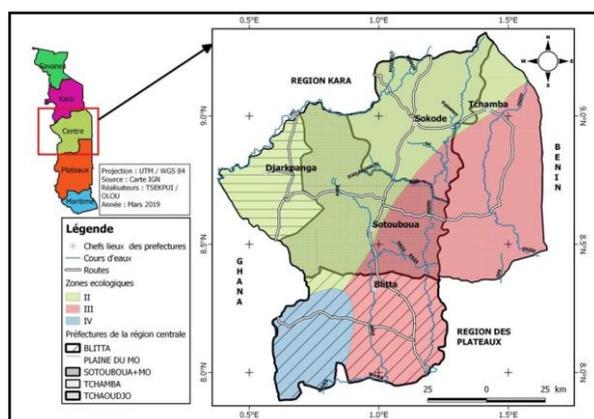


Figure 1: Découpage territorial de la région centrale et zones agro écologiques

La région Centrale est la portion du territoire togolais située au centre du pays, et séparant les deux régions du sud et celles du septentrion. Elle est limitée au nord par la région de la Kara, au sud par la région des Plateaux, à l'ouest par le Ghana et à l'est par le Bénin. La région Centrale est située entre les parallèles 8°0 et 9°15 de latitude nord d'une part, et les méridiens 0°15 et 1°35 de longitude est d'autre part. Par son étendue, la région Centrale





constitue la deuxième des cinq régions économiques du Togo après celle des Plateaux.

Elle couvre une superficie 13.470 km² soit 23,8% de l'espace national. Elle jouit globalement d'un climat tropical chaud et humide, influencé par la circulation atmosphérique en vigueur dans l'espace ouest africain. Les températures varient entre 20 et 30°C avec des minima pendant l'harmattan, et des maxima entre février et avril. La région est marquée par deux saisons distinctes, l'une pluvieuse et l'autre sèche de durée quasiment égale. Les pluies durent d'avril à octobre avec un pic entre juillet et septembre. La saison sèche s'étend de novembre à mars. Les précipitations annuelles varient entre 1100 mm et 1500 mm de pluie pour un nombre de jours se situant entre 100 et 120.(Direction météorologique, 2023). L'orographie de la région centrale est marquée par la présence d'une chaîne montagneuse qui prend la zone en écharpe, mais également par l'existence de vastes plaines alluviales. La région centrale couvre essentiellement trois grandes zones écologiques : (i) la zone des plaines du nord ; (ii) la zone des plaines du centre et (iii) la zone méridionale des monts Togo. Les études pédologiques révèlent cinq ensembles de sols dans la région. Il s'agit des sols peu évolués ou lithosols, des vertisols, des sols ferrugineux tropicaux, des sols ferralitiques et des sols hydromorphes (zones marécageuses, bordures des rivières). La végétation est essentiellement liée au type de relief. En effet, les plaines de Mô et du Mono sont dominées par les savanes tandis que les zones montagneuses sont couvertes de forêts sérieusement dégradées par les activités humaines. On rencontre également des forêts de galerie sous forme de peuplements ligneux denses et linéaires sur les abords des rivières. Selon les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2022, la région centrale a une population de 795 529 dont 398 193 de femmes soit 50% de la population (Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 2022). Sur le plan administratif, la région centrale compte quatre préfectures (Blitta, Sotouboua, Mô et TCHAUDJO) subdivisées en 15 communes. A l'instar des autres régions du Togo, l'économie du Centre du pays est dominée par les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, du commerce, de l'artisanat et de la pêche. C'est une économie marquée par une polyvalence d'activités. Ainsi la majorité des ménages de la région associe l'agriculture à l'élevage et à d'autres activités génératrices de revenus, tout en s'adaptant aux opportunités qu'offrent les deux saisons. L'apport de la

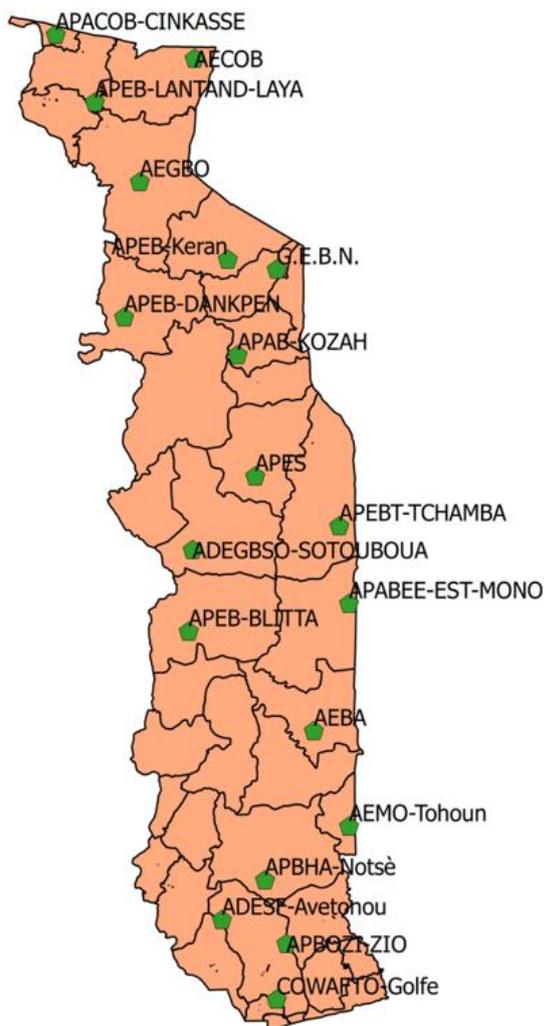




diaspora à l'économie de la région notamment, celle de la préfecture de Tchaoudjo, n'est pas négligeable. Il y a trois principaux types d'élevage. L'élevage pastoral, l'élevage agropastoral et l'élevage intensif ou d'embouche. L'élevage pastoral repose sur la mobilité ou la transhumance des éleveurs et des troupeaux à la recherche de l'eau et des pâturages. L'élevage agropastoral est un mode sédentaire basé sur une exploitation extensive des ressources fourragères avec des troupeaux de bovins et d'ovins de plus petite taille (de 05 à 20 en moyenne) qui bénéficient pour certains d'une alimentation complémentaire. Ils sont pratiqués par des agriculteurs qui conduisent aussi des élevages pour diversifier leurs activités économiques. L'élevage intensif ou d'embouche est un mode d'élevage qui consiste à nourrir les animaux en stabulation permanente ou temporaire pour une durée allant de trois à six mois selon les objectifs. L'embouche est une technique de préparation intensive des animaux pour la boucherie par l'augmentation de la masse corporelle avec une proportion plus ou moins importante de dépôt de graisse (OUMOROU, 2018). Le commerce en général constitue la première activité génératrice de revenus de la région. La zone constitue la porte d'entrée du commerce vers le septentrion du pays. La région dispose de trois grands marchés à bétail respectivement à Sokodé, Sotouboua et Blitta. La région accueille des commerçants du bétail venus du nord du Togo et Sahel où ils viennent séjourner pendant un à deux mois pour emboucher les animaux afin de les acheminer vers les marchés terminaux (Lomé au Togo, Olodo au Nigéria et Ashama au Ghana). La région Centrale constitue un témoignage vivant de la diversité des peuples et des différentes cultures qui traversent le Togo. En effet, on y retrouve pratiquement toutes les ethnies (Kotokoli, Kabyè, Losso, Tchamba...). Les religions dominantes sont l'islam, le christianisme et l'animisme. La région abrite Tchaoudjo, la préfecture, qui a la plus forte proportion de la population musulmane du Togo (70%). Sur le plan de l'organisation sociale, la vie est solidement organisée autour de la chefferie traditionnelle.



1.3. Présentation de la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo, de ses services d'appui accompagnement et de la zone d'étude.



Depuis 2004, la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP-TOGO) fait partie des trois faitières de la fédération nationale des professionnels de la filière bétail et viande du Togo (FENAPFIBVTO). La FENAPFIBVTO était composée de l'Union Nationale des éleveurs du Togo, l'Union Nationale des bouchers et charcutiers du Togo et l'Union Nationale des commerçants du bétail du Togo. Ces trois organisations étaient enregistrées sous l'unique récépissé de la fédération nationale. Il faut attendre en juin 2014 du début de partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) pour voir la mutation de l'Union Nationale des éleveurs du Togo en une plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo enregistrée sous un numéro unique 0886/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA au Ministère de l'Administration territoriale avec pour but de renforcer les capacités des organisations des éleveurs et pasteurs du Togo.

Figure 2: Carte montrant certaines OP membres de la PAEP-TOGO

Depuis que la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP-Togo) est membre du RBM, elle propose différents appuis à ses membres. Parmi ces appuis, les dispositifs ci-dessous ont été mis en place pour le renforcement des membres et encourager l'insertion professionnelle des jeunes dans les différents métiers de la filière bétail :

- Dispositif de formation et d'appui en embouche, production de fourrage, collecte et transformation de lait : le dispositif forme les jeunes en embouche et en entrepreneuriat agropastoral. La CEDEAO et RBM appuient le fonctionnement du dispositif. A ce jour, plus





200 jeunes sont formés. 90 jeunes femmes sont encours d'organisation en coopérative de transformation de lait. Dans ce dispositif il y a des transferts de kits composés de transfert monétaire, des vaches et veaux, des chèvres, les semences, les matériels de d'élevage, les matériels de transformation de l'aliment bétail. On note également de l'accompagnement de proximité par des techniciens de la PAEP et des ONG partenaires.

- Dispositif de veille pastorale : ce dispositif permet de mettre à disposition des informations agropastorales (ressources, marchés, les alertes, santé animale), des opportunités d'affaires, au niveau des jeunes et des éleveurs.
- La sécurisation foncière pastorale et des infrastructures marchandes : les ressources agropastorales tel que les couloirs, les aires de pâturages, les marchés à bétail, les ressources en eaux (Barrage, forage pastoral...) ont été aménagés et sécurisés pour faciliter le travail de l'agropastoralisme.
- Plateforme des jeunes ambassadeurs pour le pastoralisme : ce dispositif permet de renforcer la capacité des jeunes en leadership afin de leur permettre de se prendre en charge et de contribuer au développement de l'agropastoralisme.
- Le service de santé animale

2. Problématique de l'étude

2.1. Revue de littérature sur employabilité/ Insertion

Définissons d'abord les concepts « jeune » et insertion professionnelle »

Jeunes : selon la définition de l'Organisation des Nation Unies, le jeune est toute personne dont la tranche d'âge est comprise entre 15 et 24 ans. Quant à la charte de l'Union Africaine, le jeune est toute personne dont la tranche d'âge est comprise entre 15 à 35 ans. Cette dernière définition est utilisée au Togo dans la politique nationale. Selon certains programmes de l'Etat togolais, cette tranche d'âge est souvent revue à 40 ans maximum. Toutes les organisations faitières de la coordination Togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP) considèrent la tranche d'âge de 15 à 40 ans. Dans le cas de notre travail la tranche d'âge de nos enquêtés sera de 18 à 40 ans. Selon notre expérience professionnelle l'âge de 18 ans est le minimum d'âge jeune puisse travailler pour son propre compte. Moins de cet âge il travaille pour le compte de ses parents.





Le concept « **insertion professionnelle** » est l'un des concepts le plus utilisé pour analyser la situation du travail sur le marché de l'emploi. L'insertion professionnelle est devenue objet de recherche ces dernières années que nombreux travaux ont essayé de circonscrire et de définir de diverses manières. Selon le Larousse encyclopédie « l'insertion professionnelle est un processus qui permet à un individu, ou à un groupe d'individus, d'entrer sur le marché du travail dans des conditions favorables à l'obtention d'un emploi». D'après Vernières (1994), « c'est le moment où la personne considérée, sortant du système scolaire ou adulte ayant toujours été inactive, effectue pour la première fois une activité productive en lien avec sa formation ou en recherche une »(Vernières et al., 1994).

Après un parcours de la revue de la littérature on retient quelques théories clés liées à la formation-emploi :

La théorie du capital humain : pour cette théorie les revenus sont une fonction de la qualification, déterminée par le capital humain accumulé. De ce fait, les individus investissent dans leur propre capital pour accroître leur productivité de travail et donc leur revenu. Dans cette théorie comme l'explique D.G. Tremblay, (1997), les salaires ne sont pas le résultat de la loi de l'offre et de la demande, mais du rendement du capital en aptitudes professionnelles. Ces aptitudes peuvent être innées ou acquises par la formation ainsi que par d'autres comportements concourant à augmenter la productivité.

La théorie du filtre : (Spence, 1973)

Cette thèse postule que le niveau de formation joue un rôle de filtre qui permet d'identifier les individus les plus productifs. La productivité marginale étant liée à des caractéristiques innées (l'aptitude), elle est révélée par un signal donné par le niveau de formation. Pour les tenants de l'école du filtre, la population est hétérogène avant même d'entrer en formation. Les tenants de l'école du filtre expliquent cela par des coûts de formation différents selon les individus. Ces coûts seraient plus bas pour les plus intelligents, contrairement à ce que postule la théorie du capital humain pour laquelle l'hétérogénéité résulte du capital accumulé par les individus qui à l'origine avaient des aptitudes semblables.

Pour (Lemistre, 2000), le diplôme étant étroitement lié aux aptitudes innées, tous les individus ne sont pas en mesure d'atteindre les mêmes niveaux. Le niveau d'éducation (à travers le diplôme) est un outil utilisé par les demandeurs d'emploi et par les employeurs. Pour les





premiers, le diplôme agit comme un filtre permettant d'identifier les personnes les plus aptes à recruter pour les emplois disponibles.

L'auteur explique également que le diplôme est acquis pour révéler les aptitudes relatives. La multiplication du nombre de diplôme ou la baisse des coûts d'un diplôme rendent indispensables l'acquisition d'un diplôme de niveau plus élevé pour pouvoir montrer ses capacités relatives(Lemistre, 2000).

Selon P. Lemistre, le modèle de Spence rend imparfaitement compte de la logique d'affectation de la population active en raison de son hétérogénéité. Le modèle de Arrow (1973) est plus riche, il prend en considération l'existence de plusieurs types d'emploi dans l'analyse(Arrow, 1973).

La théorie de la recherche d'emploi (Job Search)

J. Vincens explique que la théorie de la recherche d'emploi suppose une situation de manque d'information concernant les emplois potentiels, et que cette théorie est compatible avec le modèle classique de flexibilité des salaires. Pour certaines personnes, le chômage est volontaire du fait que la durée de chômage est consacrée à la prospection d'un emploi. Selon cette théorie, la recherche d'emploi est une démarche volontaire qui permet au chercheur de trouver un emploi. Il s'agit d'un processus volontaire d'information et d'évaluation des emplois disponibles et de leurs caractéristiques, ce qui permet de trouver un emploi assurant un gain salarial net (Jean, 1998).

Ces théories présentées ci-dessus ne sont pas mobilisées pour notre grille d'analyse. Elles ne nous permettent pas de mieux comprendre le besoin d'installation des jeunes. Les jeunes de la filière bétail et viande ont souvent un niveau d'éducation très faible.

Face à l'ampleur des enjeux économiques et sociaux du renouvellement des générations dans les agricultures des pays du Sud, des cadres théoriques et empiriques qui privilégient l'approche systémique ont été développés pour comprendre et accompagner l'insertion des jeunes dans le contexte des agricultures familiales.

La situation d'insertion à l'emploi des jeunes est un sujet préoccupant de nos jours pour les Etats, les institutions, les organisations professionnelles et les organisations non gouvernementales en Afrique et plus particulièrement en Afrique de l'ouest. Avoir une





stratégie d'insertion des jeunes permet d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes dans le secteur agro sylvo pastoral et aussi réduire l'exode rural de ces jeunes(CEDEAO, 2019). Dans le secteur de l'élevage pastoral, la migration est une composante centrale des stratégies d'insertion développées par les jeunes eux-mêmes. Cependant selon une étude conduite par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la question de la migration n'est pas comprise par beaucoup d'acteurs institutionnels et politiques qui ont souvent une perception négative de ce phénomène sans pour autant prendre du recul et analyser. La migration des jeunes pasteurs en ville est une phase transitoire permettant la recherche d'un capital d'investissement. Les mobilités des jeunes hors du campement, sont devenues structurelles et sont au cœur de la recherche de nouvelles formes d'accès au statut d'adulte. Les jeunes ont une bonne raison d'opter pour la migration. Pour la limiter, il va falloir développer des dispositifs et stratégies d'accompagnement adaptés à chaque contexte (Pata C. et al., 2020). Parmi les dispositifs et stratégies d'accompagnement, la formation, l'appui conseil, l'accompagnement entrepreneurial sont des éléments saillants favorisant l'employabilité s'ils sont mobilisés, mis en œuvre dans une démarche d'analyse systémique et de prise en compte réel des besoins des jeunes et des facteurs sociaux économiques (Aménoudji & Wonyra, 2023; BERNARD, 2019; Pata C. et al., 2020; DAN MARAFA, 2023; Fouepe et al., 2015; Mercier et al., 2013). Au Togo , la capacité d'auto emploi des jeunes est influencée par plusieurs facteurs : on note le manque de compétence technique, entrepreneuriale des jeunes dans les différentes filières agropastorales, le manque de capacité financière, l'insuffisance des mesures d'accompagnement techniques et financières et aussi la lourdeur des mesures fiscales(MDBAJEJ, 2013).

Dans ce contexte se sont développées des approches de l'insertion /installation privilégiant l'approche systémique et appréhendant l'insertion/installation comme un processus, une succession d'étapes permettant au jeune agriculteur de consolider progressivement sa structure productive, ses choix techniques et de gestion et son insertion économique et sociale.

La grille d'analyse proposée par B.Wampfler (2014, 2017) s'inscrit dans ces approches.



Une grille d'analyse de l'installation des jeunes en agriculture construite sur une approche systémique et processuelle (WAMPFLER , 2014 et WAMPFLER & BERGÈS, 2017) :

Le schéma suivant donne un aperçu global de cette grille d'analyse, le texte qui suit l'explique. Cette grille d'analyse générique pour l'installation des jeunes en agriculture familiale nous a paru une base de travail pertinente pour notre propre analyse. Nous reviendrons dans la partie suivante sur l'adaptation que nous avons faite de cette grille d'analyse à notre propre problématique plus spécifiquement ciblée sur l'élevage.

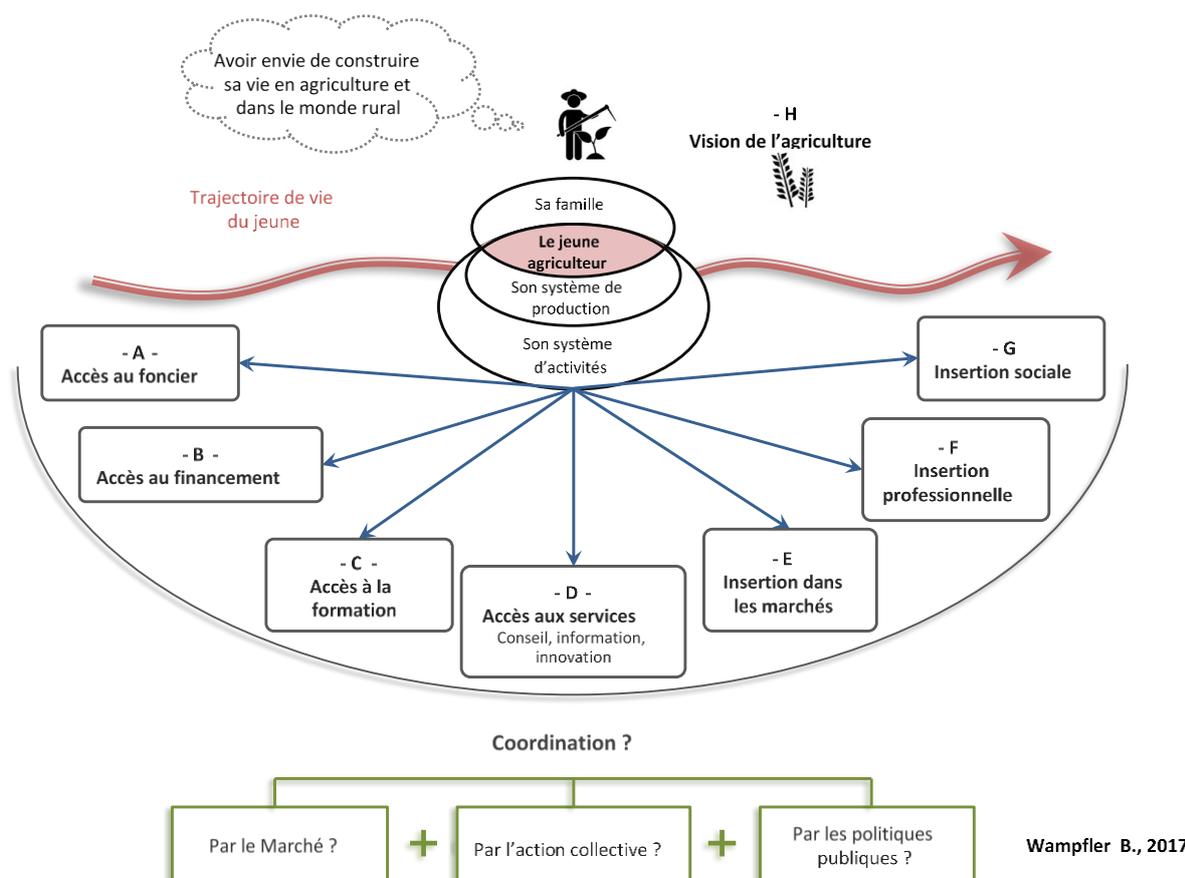


Figure 3: La grille générique d'analyse de l'installation des jeunes en Agriculture

Un jeune déjà inséré dans une ou plusieurs unités familiales : Les unités familiales sont des ménages constitués autour des jeunes. Elles jouent un rôle important dans le processus d'installation des jeunes. Un jeune déjà inséré dans une unité ou plusieurs unités familiales bénéficie la plupart des avantages des membres de la famille. Dans certains cas l'unité familiale peut constituer un frein pour le jeune. C'est le cas par exemple de charges familiales.





Un jeune qui a une trajectoire propre : Chaque jeune avant son installation dispose en amont un parcours. Le jeune peut voyager hors de sa zone à la recherche de ressources lui facilitant l'installation future. Il peut aussi exercer d'autres activités avant son installation. Chaque jeune dispose un parcours propre qui dépend des opportunités de son environnement. Ces parcours les permettent d'acquérir souvent des compétences.

Un jeune qui a déjà développé un système d'activité : un jeune qui exerce un ensemble d'activités qui peuvent être agricole ou non agricole. L'analyse systémique permet de mieux comprendre le système d'activité du jeune. Selon B.Wampfler (2017) « *Le jeune agriculteur peut aussi combiner plus ou moins durablement des activités agricoles et non-agricoles et raisonner alors en système d'activités. La palette d'activités para- ou non agricoles peut être très large et contrastée : activités de survie (vente de travail agricole, cueillette), activités nécessitant un faible investissement (fabrication de briques), activités entrepreneuriales plus ou moins reliées à l'agriculture (transformation agricole, collecte de produits agricoles, commerce) ou encore activités salariées régulières (gérant d'une autre exploitation, salariat non agricole).* »

Accès au foncier : Les modes d'accès des jeunes au foncier sont variables selon les contextes. La disponibilité de ressources foncières à l'échelle du territoire est un des premiers facteurs influant sur le mode d'accès : dans les zones où le foncier est encore largement disponible – fronts pionniers, zones forestières, l'accès au foncier agricole sera fortement tributaire des moyens de défrichement accessibles (main-d'œuvre, matériel), et ce faisant, souvent, des moyens financiers disponibles. Dans les zones de forte saturation foncière, c'est par le morcellement de l'exploitation familiale, ou par le marché, que l'accès des jeunes au foncier pourra s'opérer. Le foncier pastoral sera l'objet de notre analyse dans ce travail de recherche.

Accès au financement : L'accès au financement reste un obstacle majeur à l'installation des jeunes en agriculture. Les besoins de financement d'une installation sont de nature variée : accès au foncier, cheptel, bâtiments et équipements, financement des intrants de première campagne, financement des besoins familiaux pendant cette première campagne.

Accès aux compétences/Formations : Les compétences nécessaires à une installation en agriculture sont nécessairement pluridisciplinaires, à l'image du métier d'agriculteur lui-même : agronomie, zootechnie, gestion, économie, compétences financières, compétences de





marchés... Ces compétences peuvent être acquises par diverses voies. La famille, la communauté sont des espaces d'apprentissage dès le plus jeune âge. Les étapes, plus ou moins diversifiées et complexes avant l'installation, sont autant d'opportunités d'apprentissage.

Accès aux services : La difficulté d'accès à des services d'appuis adaptés pénalise globalement les agricultures familiales des pays en développement, mais bien plus encore les jeunes agriculteurs. La faible disponibilité d'intrants, leur mauvaise qualité, un accès limité au matériel végétal ou animal amélioré, à l'équipement agricole, aux services de santé animale ou de lutte antiacridienne, un accès pauvre à l'information, l'inexistence ou la faiblesse du conseil agricole, etc. sont autant d'écueils qui fragilisent une exploitation en cours de construction. Même si le développement de la téléphonie mobile ouvre quelques opportunités, la faiblesse globale des services d'appui agricole représente un frein majeur à l'installation des jeunes en agriculture.

Accès aux marchés : L'accès au marché reste une difficulté pour une part importante des agricultures familiales. Les jeunes agriculteurs y sont d'autant plus sensibles que leur base productive est étroite et qu'ils sont souvent, par leur orientation plus marchande et plus spécialisée, plus fortement dépendants du marché que les exploitations familiales traditionnelles.

Insertion professionnelle : L'insertion professionnelle peut prendre différentes formes - réseaux professionnels, organisations agricoles, organisations de filière Elle peut faciliter l'accès aux services et l'accès aux marchés, elle peut être pour les jeunes un canal privilégié d'accès à l'information, à la formation, à l'innovation. Elle peut être un puissant facteur d'apprentissage et une base de stabilisation professionnelle et personnelle, participant à la résilience de l'unité exploitation – ménage. Par la médiation de ces réseaux professionnels, le jeune agriculteur peut s'insérer dans un mouvement plus global de développement d'un mouvement paysan visant à faire évoluer les conditions d'exercice du métier agricole, le regard de la société sur l'agriculture familiale et le regard du jeune sur lui-même et son entreprise.

Cependant, cette vision résolument positive de l'insertion professionnelle suppose que des structures professionnelles existent bien localement, qu'elles soient reconnues, qu'elles





soient actives et efficaces... Autant de conditions qui sont très diversement réunies selon les contextes des pays en développement.

L'étude est mise en œuvre en réponse à la commande d'une OP d'éleveur qui s'interroge sur les services à mettre en œuvre pour accompagner l'insertion des jeunes. Nous avons donc besoin aussi d'un cadre d'analyse permettant d'intégrer les catégories « organisation agricole » et « services »

La revue de la littérature nous propose plusieurs définitions du concept **Organisation**. Selon **une définition sociologique de M. (Crozier & Friedberg, 1977)** « *L'organisation est un construit culturel grâce auquel les hommes parviennent à orienter leurs comportements de façon à obtenir un minimum de coopération, tout en maintenant leur autonomie d'agents libres* ». selon B. WAMPFLER, (2015), en économie institutionnelle, l'organisation est une structure de gouvernance qui permet de pallier aux imperfections de marché. Selon le même auteur on peut retrouver plusieurs organisations dans les métiers du développement agricole. On note (i) **les organisations sociales** : c'est celles qui régulent les relations sociales, les pratiques sociales entre les individus de la société ; (ii) **les organisations professionnelles** : ces organisations sont liées à une profession, c'est le cas des organisations professionnelles agricoles ; (iii) **organisations socioprofessionnelles** : ce sont des organisations qui sont à l'interface entre sociétés locales, les métiers et l'environnement institutionnel, elles ont un rôle de représentation et de coordination d'action ; (iv) **les organisations professionnelles économiques** : ce sont des organisations créées par des acteurs professionnels pour mettre en œuvre des activités économiques.

La plateforme des éleveurs et pasteurs est une organisation professionnelle d'éleveurs qui évolue dans un système d'acteurs et de relations économiques, sociales et politiques, ce que De bandt, (1988) définit comme un « méso système productif » : « *c'est un sous système productif concret, ensemble d'agents ou d'unités en relation dans un espace concret ou encore un ensemble organisé et finalisé de relations doté d'une dynamique autonome mais qui n'en est pas moins ouvert sur et en interaction avec d'autres sous-systèmes* ». Pour mieux rendre services, la PAEP doit connaître ces membres et leurs besoins. Qu'est-ce qu'un service ? GADREY, (2000) définit une activité de service en science de gestion comme « *une opération destinée à provoquer un changement d'état dans une réalité C qui est possédée ou utilisée par le consommateur B, le changement est effectué par le prestataire de services A à la demande*





de B, et dans de nombreux cas en collaboration avec lui, mais sans aboutir à la production d'un bien pouvant circuler dans l'économie indépendamment du milieu C ».

Dans notre cadre d'analyse c'est de voir si les besoins des jeunes sont pris en compte. Aussi c'est d'analyser si les services développés sont adaptés à leurs besoins, à leurs contraintes, à leurs préoccupations, si les services sont apportés de façon coordonnés en système de service pour être efficace. Il sera aussi question de faire un aperçu de la durabilité des services développés par la PAEP pour les jeunes. Selon la grille d'analyse de B. Wampfler (2015) sur la co construction des services adaptés aux agricultures familiales, il est important de tenir compte des aspects techniques, juridiques, économiques et financiers, organisationnels, environnementaux et sociaux.

2.2. La problématique de notre étude

➤ Rappel de la commande empirique de l'étude et les questions de recherche

La PAEP par l'appui du RBM et de ses partenaires accompagne le processus d'insertion des jeunes dans la filière agropastorale. La question qu'on se pose est de savoir « Comment mieux adapter les services mis en place par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo pour accélérer l'insertion à l'emploi des jeunes ? ». De cette commande nous posons la problématique suivante : **Comment une organisation de producteurs peut-elle accompagner l'insertion des jeunes par des services adaptés ? Le cas de la PAEP au Togo.**

Les bases de la réflexion sont ancrées dans la problématique des services exposée plus haut : pour qu'un service soit adapté il faut qu'il réponde aux besoins et contraintes des utilisateurs

D'où les trois questions spécifiques :

Question n°1 : Quels sont les processus d'installation des jeunes en élevage ? Quels sont leurs besoins ? Quelles sont leurs contraintes et difficultés ? Ces processus, besoins et difficultés sont-ils homogènes pour tous les jeunes éleveurs ou bien sont-ils différenciés en fonction de différents types de jeunes ?

Question n°2 : Comment l'organisation PAEP appuie-t-elle ces processus ? Quelles sont les actions mises en place ? Quels sont les résultats/ effets de ces actions observés ? En quoi ces actions répondent-elles ou non aux besoins et contraintes d'insertion des jeunes en élevage ?





Question n°3 : Comment améliorer cette action pour qu'elle réponde mieux aux besoins/contraintes des jeunes dans leur insertion dans l'emploi et pour qu'elle soit durable.

➤ **Pistes de réflexion**

- les formes d'accompagnement apportées par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo méritent d'être co-construites avec les jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle. Les offres de formations continues co-construites sont une condition nécessaire favorable à **l'insertion à l'emploi** des jeunes.
- la formation, les facteurs sociaux culturels sont des éléments déterminants à prendre en compte pour favoriser **l'insertion à l'emploi** des jeunes et dans le secteur agropastoral. Les facteurs sociaux culturels et les stéréotypes sont très développés en milieu pastoral et agropastoral et freinent **l'insertion à l'emploi** des jeunes.

2.3. La grille d'analyse construite pour l'étude

Une grille d'analyse c'est une représentation d'une problématique à partir de ce qu'on sait déjà du sujet (bibliographie, travaux antérieurs) et qui permet d'explorer une situation réelle

Au cœur de la grille d'analyse, nous avons un système d'acteurs. L'établissement du système d'acteurs vise à caractériser les individus, groupes et organisations impliqués d'une manière ou d'une autre dans la problématique, ici **l'insertion à l'emploi** des jeunes dans le secteur pastoral et agropastoral. Elle permet d'identifier les acteurs principaux (directement liés à l'étude) et secondaires (qui influencent indirectement ou partiellement le sujet).

La grille d'analyse vise à identifier les rôles, les fonctions des acteurs et les interactions entre les différentes catégories. Elle met en lumière la diversité des perspectives, leurs convergences et divergences. Elle est également essentielle pour identifier les acteurs clés et les relations de pouvoirs entre les acteurs. Une cartographie d'acteurs, c'est-à-dire une représentation visuelle des différents acteurs impliqués directement ou indirectement dans la prise en compte des spécificités des jeunes, dans le processus de leur **l'insertion à l'emploi** est établie pour illustrer ces relations, interactions, et rôles des différents acteurs identifiés dans le système d'acteurs.

La grille d'analyse est l'outil utilisé pour produire les guides d'entretien, puis réaliser l'analyse des données collectées à partir d'un ensemble de critères donnés. Les critères de la grille



d'analyse sont directement liés à la typologie des acteurs qui est elle-même imbriquée dans la grille. Ensemble, ces deux outils permettent d'élaborer l'échantillon initial qui sera ensuite réajusté au cours de la collecte de données, (Wampfler, 2023).

Nous avons construit une grille d'analyse qui s'appuie sur la grille générale proposée dans les travaux de B.Wampfler, exposée plus haut. Nous avons adapté cette grille « générique » produite pour analyser l'installation des jeunes dans des contextes d'agriculture familiales à la situation de l'élevage familial au Togo dans laquelle intervient la PAEP. Le schéma en donne une vision globale, le texte qui suit l'explique.

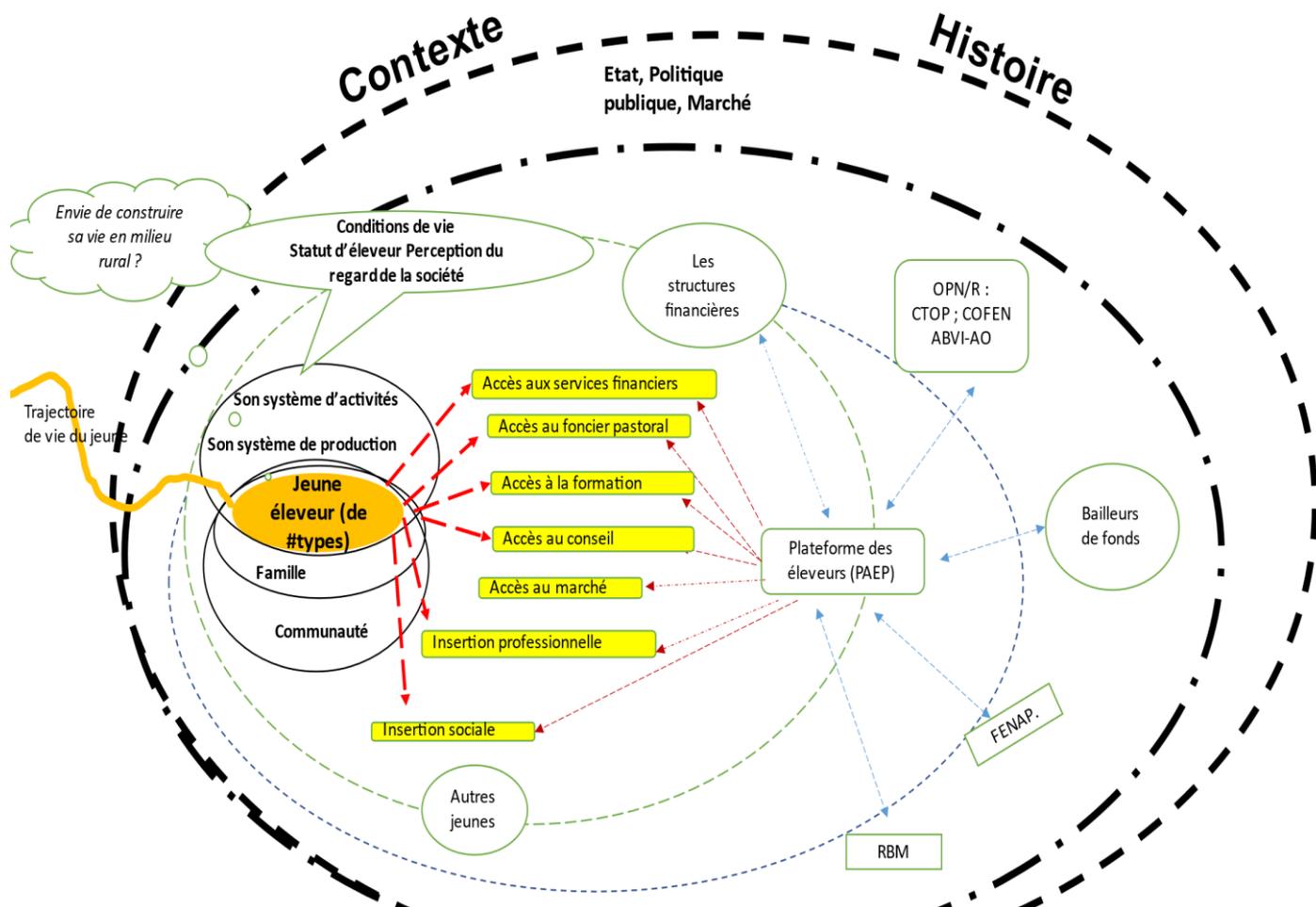


Figure 4: Grille d'analyse de l'étude





La porte d'entrée de l'analyse porte sur la relation entre les jeunes et les services mise en place par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo ainsi que ses partenaires. L'analyse de cette relation permet de comprendre si ces services sont adaptés ou non, au besoin de mieux comprendre le jeune.

Les différents partenaires de la PAEP ou organisation de la grille d'analyse sont :

- ❖ le Réseau Billital Marobé (RBM) c'est un réseau professionnel des éleveurs et pasteurs de l'Afrique de l'ouest où la PAEP est membre.
- ❖ La PAEP est l'une des trois branches de la fédération nationale des professionnelles de la filière bétail et viande du Togo(FENAPFIBVTO).
- ❖ Les Organisations professionnels Nationales et Régionales :
 - La CTOP: La coordination Togolaise des organisations Paysannes et des producteurs agricoles. La fédération Nationale des professionnels de la filière bétail et viande du Togo est membre de la CTOP.
 - La COFENABVI-AO : La Confédération des Fédérations Nationales de la filière bétail et viande de l'Afrique l'Ouest. La fédération Nationale des professionnels de la filière bétail et viande du Togo en est membre.
- ❖ La CEDEAO : la communauté des Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest. A travers l'Agence Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation (ARAA) qui est la branche technique de la CEDEAO en Agriculture, elle appuie la plateforme des éleveurs en termes **l'insertion à l'emploi** des jeunes.
- ❖ Les Structures financières dans les zones où les jeunes évoluent ;
- ❖ Les communes
- ❖ les familles des jeunes.
- ❖ L'ETAT, la politique publique influençant **l'insertion à l'emploi** des jeunes

L'analyse systémique de cette grille permettra de comprendre les différentes étapes d'installation des jeunes, d'apprécier les services de la PAEP et de voir comment les améliorer.

La définition des concepts ou les éléments de compréhension des différents points de la grille :



- 
- **La trajectoire de vie des jeunes** : l'analyse en amont du parcours de vie des différents jeunes de la filière nous permettra de mieux comprendre les éléments importants dans leurs processus d'installation. L'envie du jeune ou pas de vivre en milieu rural.
 - **Le système d'activité** : ce point de la grille nous permettra de comprendre l'ensemble des activités des jeunes de la filière bétail et lait ou non, les interactions possibles. Comprendre les systèmes d'élevages pratiqués par les jeunes et les moyens mobilisés.
 - **La famille du jeune** : Chaque jeune est issue d'un ménage, d'une famille. Il est important de savoir le rôle joué par la famille dans le processus d'installation des jeunes la collecte de données sur le terrain relative à ce point de la grille nous permettra de mieux comprendre.
 - **Accès aux services financiers** : l'accès aux financements pour le développement des activités des jeunes est un point essentiel de la grille. Cela nous permet de comprendre les opportunités ou les contraintes d'accès aux financements disponibles pour les jeunes.
 - **Accès au foncier pastoral**

Le foncier pastoral est l'ensemble des règles qui concernent l'accès aux ressources pastorales, c'est à dire les parcours (terres, végétation, points d'eau). Le foncier pastoral se distingue des autres types de foncier (agricole, forestier...) parce qu'il permet la gestion d'une ressource particulière, la ressource pastorale, caractérisée notamment par une grande variabilité dans le temps et dans l'espace. Le foncier pastoral ne peut être totalement dissocié de la gestion plus générale des ressources naturelles. L'évolution des politiques concernant le foncier pastoral suit en effet les grandes tendances des politiques de gestion des ressources, de la terre en particulier (MARTIN, 2002). Selon (Thébaud, 1995) le foncier pastoral correspond donc à une réalité complexe puisqu'il recouvre l'accès à la terre, à la végétation, mais aussi aux minéraux, aux points d'eau (THEBEAUD, 1995). Ce point nous permettra de comprendre les efforts de la PAEP dans le processus de sécurisation du foncier pastoral pour les jeunes.

- **Accès à la formation** : le renforcement de capacité des jeunes sur les métiers de la filière bétail et lait est l'épine dorsale de l'insertion ou de l'installation. Ce travail nous permettra de voir le dispositif de formation mise en place par la PAEP pour renforcer la capacité des jeunes. La formation peut être apportée par d'autres organisations ou les familles. L'analyse permettra de comprendre comment les jeunes acquiert la compétence au cours du processus d'installation ou encore les expressions de besoin de formation.



- 
- **Accès au conseil** : l'accès aux services et aux conseils permet aux jeunes de surmonter des difficultés au cours de leur installation ou insertion. La grille d'analyse nous permettra de voir les appuis accompagnement que la PAEP apporte aux jeunes en termes de conseils pour améliorer les différentes activités, la place des jeunes dans ce service de conseils.
 - **Accès au marché** : l'accès des jeunes au marché est important pour acquérir les facteurs de production et écouler facilement aussi les productions. L'analyse portera sur les différents marchés disponibles pour les jeunes, s'ils ont accès aux informations, et aussi de voir les différents acteurs au niveau de ces marchés.
 - **Insertion professionnelle** : il est question de comprendre les organisations professionnelles qu'appartiennent aux jeunes, les avantages qu'ils tirent de ces organisations. les organisations professionnelles peuvent être des opportunités pour les jeunes. Cela peut être une porte d'entrée pour accéder aux informations et saisir des opportunités.
 - **Insertion sociale** : l'environnement social du jeune est important dans son processus d'installation. Sa famille, la communauté à la base peuvent constituer des atouts majeurs pour le jeune. Sa perception de ses conditions de vie, de son statut, du regard de la société sur l'éleveur .Dans le milieu pastoral il est important de savoir le rôle que joue la communauté, les collectivités, les autorités locales (chef traditionnel, chef coutumier...) pour faciliter la cohésion sociale et l'insertion des jeunes.

La grille d'analyse portera sur la typologie des jeunes éleveurs suivante et construite sur la base de notre expérience professionnelle :

- Les jeunes pasteurs : ce sont des jeunes qui ont pour activité principale l'élevage des ruminants (Bovin et/ou ovin et/ ou caprin)
- Les jeunes agro éleveurs : sont des jeunes qui font l'agriculture en plus de l'élevage
- Jeunes emboucheurs (jeunes emboucheurs de petit ruminants et/ou bovin) : ce sont des jeunes qui font l'élevage en stabulation fixe pendant une période (100 jours environ) avec un objectif de marché
- Jeunes femmes collectrices de lait
- Jeunes femmes transformatrices de lait en fromage et yaourt ;
- Jeunes commerçants bétail (de petit ruminants ou bovins)



- Les jeunes bouviers, sont les jeunes conduisent les bovins en milieu pastoral et agropastoral

3. Méthode d'étude

3.1. Justification du choix d'une méthode qualitative, compréhensive et systémique

L'approche qualitative basée sur l'analyse systémique et compréhensive est adoptée. Elle a pour vocation de comprendre les processus systémiques à l'œuvre, la perception qu'en ont les acteurs, les comportements des acteurs et les modalités de décision de chacun d'entre eux dans un environnement systémique. L'approche qualitative est itérative, elle permet de revenir sur les étapes effectuées pour affiner la réflexion. Les informations qui sont collectées (discours, observations) sont triangulées en recoupant les informations auprès des différents acteurs. Lorsque les informations collectées sont cohérentes et saturées (principe de saturation, c'est lorsque les mêmes informations reviennent) la preuve scientifique est apportée. L'approche systémique est mobilisée notamment pour tenter de comprendre la complexité liée aux incidences des facteurs culturels sur **l'insertion à l'emploi** des jeunes dans un environnement agropastoral (local, régional, national). On s'intéresse à la manière dont les individus dans leur diversité perçoivent la question de l'insertion des jeunes dans le contexte culturel et social spécifique, (Wampfler, 2023).

3.2. L'échantillon d'enquête et le déroulement de l'étude

La plateforme des éleveurs intervient sur l'ensemble du territoire Togolais. Pour des raisons financières et de temps nous avons circonscrit l'étude à une seule région celle de la Région Centrale. Cette région est au centre du pays et est l'une des zones prioritaires d'intervention de la PAEP. La répartition de jeunes rencontrés est consignée dans le tableau ci-dessous. Nous avons tenu compte du principe de saturation des informations collectées, la collecte d'information s'arrête au moment où nous constatons que les mêmes informations reviennent.



Tableau 1: Echantillon de l'étude

Type d'acteur	Effectif
Les jeunes Pasteurs	8
Les jeunes agro éleveurs	9
Jeunes emboucheurs	11
Jeunes femmes collectrice de lait	5
Jeunes femmes transformatrice de lait en fromage et yaourt	5
Jeunes commerçants bétail	8
Les jeunes bouviers	5
OP (PAEP, CTOP, FENAP...)	3
Services techniques (ICAT, ITRA, service véto, direction de l'Agriculture)	4
IMF/Instituions financières	3
Collectivités territoriales	3
Autres jeunes non accompagnés	3
Parents éleveurs ou tuteurs des jeunes	5
Total acteurs	72

3.3. Déroulement de la collecte de données sur le terrain et traitement et analyse de données

❖ Les outils de collectes données

- **Les entretiens semi-directifs** sont basés sur des guides d'entretien élaborés selon la grille d'analyse et le type d'acteur rencontré. Le guide est souple et permet d'ajuster les questions en fonction des réponses des participants afin d'explorer en profondeur les thématiques abordées. Ces entretiens donnent lieu à une retranscription. Au total nous avons enquêté 13 types d'acteurs afin de mieux apprécier le processus d'insertion de ces jeunes. Un guide d'entretien été élaboré et facilement appliqué aux différentes catégories d'acteurs ciblées dans l'objet de ce travail.
- **L'observation participative** a été mobilisée au cours des visites rendues à certains jeunes à leur lieu de travail. Ces observations permettent de développer des relations avec les participants ce qui facilite le dialogue et la fluidité au sein des





entretiens semi-directifs, facilite la compréhension des sujets et des spécificités du contexte et permet d'aborder de nouveaux aspects n'ayant pas été identifiés au préalable.

- **Les focus group (groupe de discussion)** : ont été mis en place lorsque cela était possible et nécessaire par catégorie d'acteurs en combinaison avec les entretiens semi-directifs. Chaque focus group a rassemblé un type d'acteurs aussi «homogène» que possible (exemple, les jeunes garçons emboucheurs ou les jeunes filles formatrices de lait en fromage et yaourts). Un entretien individuel avec chaque participant a permis de retracer la trajectoire de vie de chacun avant d'aborder en groupe les autres éléments du guide d'entretien de façon itérative.
- **L'analyse des documents** stratégiques de la Plateforme Associative et Pasteurs du Togo (PAEP-Togo) et de ses organisations partenaires a permis d'apprécier les formes de services et d'accompagnement apportés aux jeunes de la filière pour faciliter leur insertion. Cette analyse documentaire complète les entretiens réalisés avec les acteurs/responsables de la plateforme.

❖ **Test du guide d'entretien et ajustement**

Nous avons testé nos différents guides pour nous assurer de l'atteinte des objectifs fixés pour la collecte de données ; cette phase test a permis un ajustement des guides d'entretien.

❖ **Collecte de données**

Après le test du guide d'entretien auprès des jeunes, nous nous sommes rendus sur le terrain dans la Région Centrale à partir de 22 juillet de 2024 pour une période de 30 jours. Nous avons parcouru les quatre préfectures de la région centrale (Blitta, Sotouboua, Tchaoudjo et Tchamba). Les jeunes rencontrés sont repartis dans certains villages cantons des communes de ces préfectures. Les données collectées ont été réalisées grâce aux différents outils mobilisés cités en amont. Au cours des entretiens nous avons utilisé le français et les langues vernaculaires (le kotokli et le peulh) avec souvent des traducteurs surtout pour la langue peulh. Nous avons pu rencontrer 51 jeunes et parents ou tuteurs de jeunes et 21 responsables des services techniques, ONG, OP et communes. Les acteurs visités sont dans 15 villages, répartis dans 09 communes de la région.



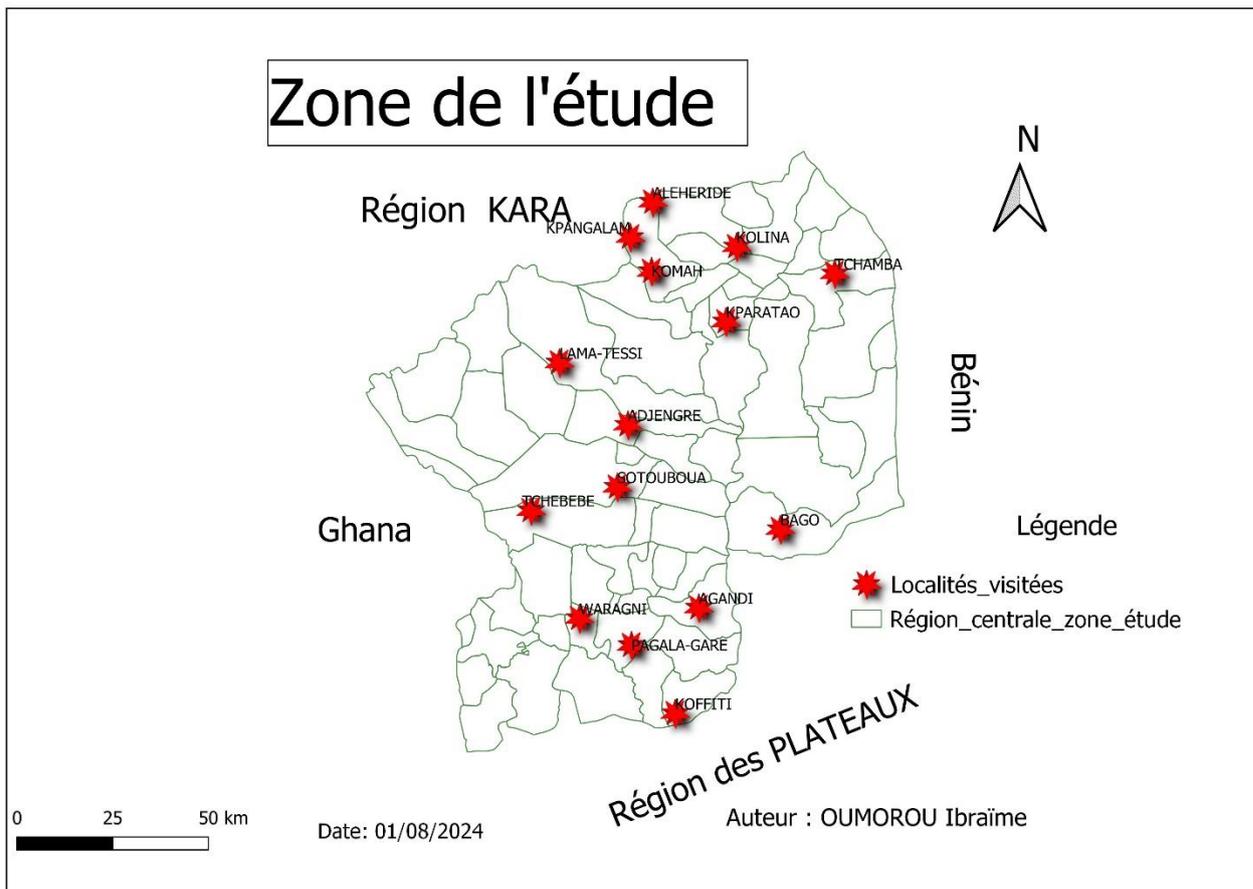


Figure 5: Carte des localités des enquêtés

3.4. Les limites de l'étude

❖ Déroulement de l'enquête et difficultés rencontrées

Nous avons utilisé la méthode qualitative sur le terrain. Il faut noter que dans l'ensemble le processus de collecte de données s'est bien passé sur le terrain. Cependant nous avons rencontré quatre (04) difficultés majeures :

(i) la disponibilité de nos enquêtés. Avant le démarrage des enquêtes nous avons pris contact auprès de certains jeunes et certaines personnes ressources qui ont facilité la mise en relation avec les jeunes. Il arrivait que les rendez-vous soient reportés parce qu'ils n'étaient pas disponibles et avaient d'autres préoccupations urgentes. Par exemple un jeune éleveur a reporté le rendez-vous parce qu'il devait aller régler un problème de dévastation de champs. Aussi la plupart des jeunes éleveurs, agro éleveurs et bouviers ne sont disponibles que les





après-midi de 13 h à 15 h30. Le reste du temps ils veillent sur les animaux. Pour les jeunes emboucheurs dont les animaux sont en stabulation fixe, il faut réaliser les entretiens directement sur leurs lieux de travail. Il y a aussi certains services qui n'étaient pas disponibles selon notre planification et nous étions obligés de nous adapter en fonction des réalités (ii) dans ce deuxième point, la langue des entretiens est le français ou la langue vernaculaire. Certains de nos enquêtés sont des analphabètes et ils ne parlent pas ou peu le français. C'est le cas des jeunes bouviers, les jeunes filles et certains jeunes pasteurs. Pour faciliter les échanges nous sommes obligés de chercher un traducteur. Nous ne comprenons pas la langue peulh ni la langue kotokoli, ce sont les deux langues couramment parlées par nos enquêtés. La plupart des peulhs sont des éleveurs et la langue kotokoli est la langue majoritairement parlée dans la Région Centrale. Cela a pu nuire à la qualité des informations recueillies, soit parce que les questions sont mal comprises, soit parce que les traductions ou interprétations sont erronées (iii) le coût des enquêtes. Il faut noter avant le démarrage que nous avons prévu un budget pour la collecte de donnée sur le terrain. Pour pouvoir finir la collecte de données nous avons été obligés de mobiliser d'autres ressources pour supporter les coûts imprévisibles ou sous-estimés. Compte tenu des informations à collecter notre séjour a été long dans certains endroits où par exemple le coût de l'hébergement est très élevé. Il faut noter aussi que nous étions obligés souvent de donner une collation aux traducteurs. (iv) les obstacles naturels : la période de notre enquête a coïncidé avec la période des grandes pluies dans la région centrale. Nous avons raté deux rendez-vous à cause de la pluie mais que nous avons pu rattraper.

Malgré ces différentes difficultés nous avons pu collecter les informations nécessaires pour répondre à nos questionnements de départ. Nous avons collecté les données jusqu'à un moment où nous recevions les mêmes informations de la part des enquêtés. Nous avons alors décidé d'arrêter parce que nous avons atteint le principe de saturation des informations collectées



Chapitre II. Les résultats de l'étude

1. Analyse socio-éducative et religieuse des catégories d'acteurs enquêtés

Nous avons pu collecter les informations sur 51 jeunes au total répartis sur l'ensemble des différentes catégories de jeunes : 11 jeunes emboucheurs, 09 jeunes agro éleveurs ; 08 jeunes pasteurs ; 08 jeunes commerçants de bétail ; 10 jeunes femmes collectrices et transformatrices de lait et 05 bouviers. 20 des jeunes enquêtés sont scolarisés. Ils ont un niveau du primaire au secondaire deuxième cycle. Un seul jeune a un niveau universitaire (Licence en droit privé). 18 de ces jeunes sont de sexe masculin. Selon la même analyse 31 de nos jeunes enquêtés sont non scolarisés et sont les jeunes femmes, les jeunes pasteurs, agropasteurs et bouviers. Les jeunes femmes non scolarisées suivent des programmes d'alphabétisation et de renforcement de capacité. Selon les mêmes données collectées 41 des jeunes sur 51 des jeunes

enquêtés sont des musulmans et cela traduit l'importance de la religion musulmane dans la filière bétail et lait et surtout dans la région centrale.

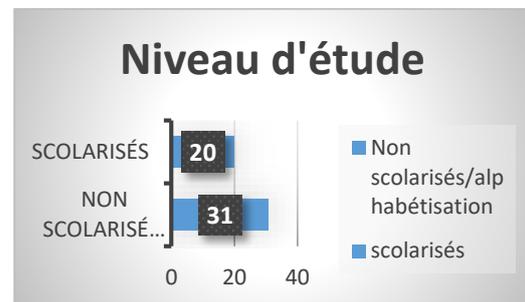


Figure 6 : Niveau d'étude des enquêtés

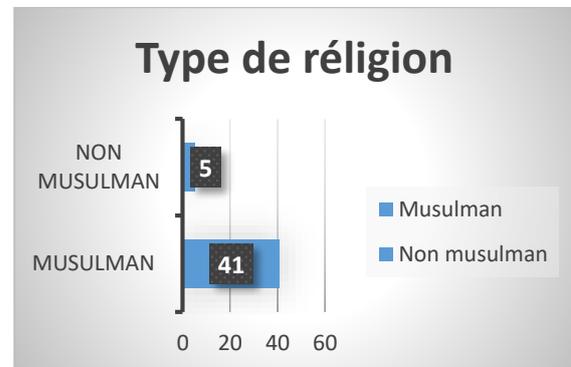


Figure 7: Type de religion des enquêtés



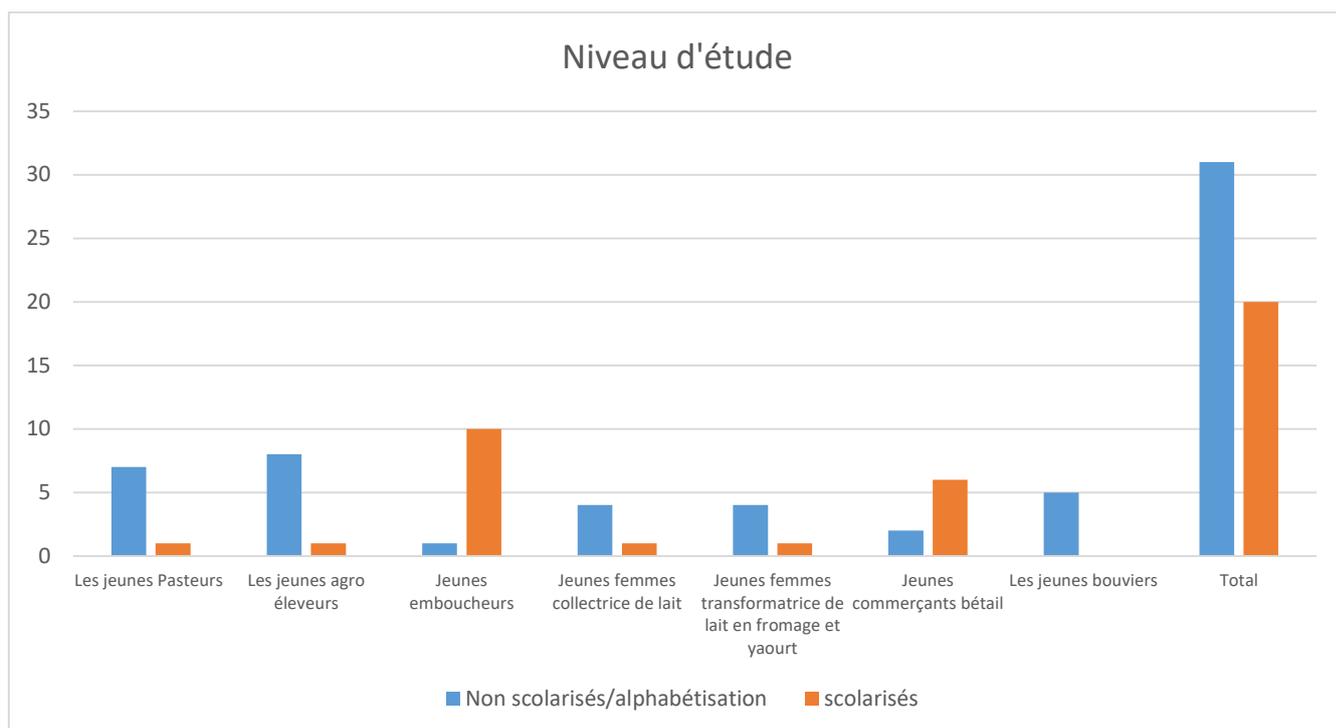


Figure 8: Niveau d'étude par catégorie de jeunes

2. La trajectoire de vie des jeunes en amont de la filière bétail et lait

La trajectoire des jeunes éleveurs : Les entretiens avec les acteurs ont montré une trajectoire similaire des jeunes éleveurs surtout les pasteurs peulhs. Les jeunes doivent travailler pour leurs parents dans leur jeune âge en tant que bouvier jusqu'à l'âge adulte. Cette phase est très importante selon les parents des jeunes. C'est une période d'apprentissage et c'est au cours de cette phase qu'on détermine si le jeune pourra gérer un troupeau ou non. Un jeune sérieux, endurant et travailleur héritera dès son âge adulte après le mariage d'un troupeau qui lui permettra d'être autonome. Des jeunes dont les parents ne disposent pas de troupeaux sont souvent tentés par l'immigration dans les grandes villes à la recherche de moyens financiers de subsistance et d'installation.

La trajectoire de vie des jeunes filles

Les jeunes filles ou jeunes femmes collectrices ou transformatrices de lait enquêtées ont toutes leurs parents ou maris éleveurs. Le lait collecté est issu de l'exploitation de leurs maris ou parents. La vente de lait ou la transformation de lait sont des activités laissées aux femmes. Les filles dès leur jeune âge accompagnent leur mère dans les tâches ménagères, la collecte



et la transformation de lait pour la vente. Les recettes issues de la vente de lait permettent d'entretenir les familles, ce sont des moyens de subsistance (achat de céréales et de condiments). Les jeunes femmes enquêtées sont dans la tranche d'âge de 18 à 23 ans et elles sont toutes mariées, avec en moyenne 1 à 2 enfants.

Les trajectoires de quelques jeunes commerçants :

Jeune Commerçant n° 02 : Il a arrêté l'école en classe de cours moyen deuxième année après un échec à l'examen au CEPED ; il s'est lancé dans le commerce de bétail à côté de son père. Aujourd'hui âgé de 25 ans, il opère dans le marché de Nada dans la commune de Tchaoudjo 1. Marié, il est père de 2 enfants. Ce jeune a pu s'installer grâce à l'appui de son père. Selon son dire, « *L'activité du commerce de bétail est l'activité de base de mon père. J'étais passionné par ce travail et je l'assistais. Grâce à Dieu je maîtrise l'activité commerciale* ». Son père a vu en lui un jeune sérieux et il l'a soutenu avec un fonds de commerce qui lui permet d'exercer. Il a souligné que tous les jeunes de son milieu n'ont pas le même parcours que lui. Et aussi généralement lorsque le jeune est sérieux, il peut bénéficier de l'appui du parent pour exercer. Il a donné l'exemple d'un jeune qui a bénéficié d'un appui de son père d'un montant de 4 millions pour commencer le commerce du bétail, tout simplement le père a vu en lui un jeune travailleur et honnête. Il ajoute en disant que cet appui est un prêt de son père et il remboursera.

Encadré 1: Trajectoire du jeune commerçant n°2

Jeune commerçant n° 03 : Agé de 32 ans non scolarisé, le jeune a un niveau moyen en étude coranique. Il fait le commerce du bétail. Il a un parcours différent des autres. Pour arriver à ce niveau pour lui ce n'était pas du tout facile. Il était confronté à des difficultés financières. Il a fait le travail de conducteur de taxi moto pendant deux ans où il faisait des tontines traditionnelles avec ses camarades. Il a débuté le commerce du bétail en 2016 avec un montant de 300 000 FCFA.

Encadré 2: Trajectoire du jeune commerçant n°3

Jeune commerçant n° 04 : jeune de 35 ans, licencié en droit et père de trois enfants. Avant de se lancer dans le commerce, il a traversé des étapes. Au cours de sa formation à l'université de Lomé, il a exercé comme bouvier des bovins commerciaux à la capitale ou en transit vers le Ghana. Il percevait 2000 f CFA par jour comme rémunération. Après avoir eu des expériences avec les commerçants de bétail, il devient un intermédiaire commercial appelé "Dillali" en langue peulh. Les commerçants du nord lui confiaient la vente des animaux et ils repartaient pour faire d'autres chargements et à leur retour le jeune faisait le compte de la vente à ces patrons contre rémunération. En 2016 il finit sa licence et se fait recruter comme animateur par la fédération filière bétail et viande et sera affecté dans la région centrale. Il a exercé pendant 6 ans où il a pu économiser pour se lancer dans le commerce du bétail. Il nous fait savoir que cette filière fonctionne sur la base de la confiance et de ce fait la plupart des jeunes sont financés par des commerçants plus aisés. Le système de rémunération est souvent un tiers (1/3) du bénéfice pour l'emprunteur et deux tiers (2/3) pour le prêteur. Pendant qu'il était animateur, il a cessé le commerce de bétail et il s'est mis à faire l'embouche de 4 à 8 têtes de bovin selon l'année juste pour viser le marché potentiel de la fête de tabaski. Son contrat a pris fin en 2022 où il s'est entièrement consacré au commerce de bétail en convoyant au marché terminal de Lomé chaque semaine un véhicule de 40 têtes de bovins avec ces amis commerçants dont en moyenne 15 têtes sont pour lui. Il ajoute qu'il a l'appui financier de l'un de ces anciens amis qui vit en Europe.

Encadré 3: Trajectoire du jeune commerçant n°4

Jeune commerçant n° 05 : Un autre jeune non scolarisé et âgé de 31 ans souligne qu'avant de se lancer dans le commerce du bétail, il a commencé par l'activité de bouvier, c'est son épargne qui lui a permis de se lancer. Il ajoute qu'il a eu l'appui de ses parents. Il précise en disant « *chez les éleveurs peuls dès la naissance, on donne au nouveau-né une génisse à son nom. Jusqu'à l'âge adulte toute la descendance de cette génisse lui appartient si tout se passe bien.* »

Encadré 4: Trajectoire du jeune commerçant n°5



Dans la Région Centrale les jeunes aiment vraiment aller à l'étranger. C'est la région qui a beaucoup de personnes en Europe surtout en Allemagne et partout dans les grandes villes des pays africains. D'après les informations reçus certains jeunes ont pour projet d'avenir d'immigrer vers l'Europe. Selon le dire de l'un d'eux « *Je compte aller en Allemagne pour gagner de l'argent et de l'expérience en élevage. J'ai un grand frère qui est en Allemagne qui travaille dans une exploitation d'élevage, il m'envoie souvent des produits vétérinaires ... je veux aussi aller apprendre le métier de vétérinaire ce qui va nous aider ici en élevage* ».

Un autre dire « *j'ai un ami qui a installé une ferme d'embouche dans le village Bouron –fondé canton de Komah après son retour de la Libye en 2008, aujourd'hui il m'informe qu'il ira dans les années avenir aux USA parce qu'il a des problèmes de famille et aussi des pertes d'animaux* ».

Les trajectoires de quelque jeunes emboucheurs :

Jeune emboucheur n°01 : célibataire né en 1984 à Didaourè, diplômé d'un brevet de technicien génie civil, pour faute d'emploi se lance dans l'embouche ovine. Après avoir échoué plusieurs fois en terminal scientifique, il décide en 2009 de s'inscrire en BT génie civil, il finit par obtenir son diplôme en 2012 où il est frappé par la porte du chômage. Conscient de sa situation il se lance en agriculture en se mettant en groupe solidaire pour la production agricole avec un fond de participation s'élevant à 50 000 fca. Les revenus tirés en agriculture lui a permis de démarrer l'embouche qui est un métier de ses frères qu'il trouve très rentable. Il a démarré ces activités avec deux têtes de béliers à 100 000 f CFA à raison 50 000 f par bélier. Il les vend après embouche de 6 mois entre 150 000 à 200 000 f cfa par tête en période de tabaski. Aujourd'hui il est à 10 têtes d'animaux embouchés. Il est installé dans la maison familiale.

Encadré 5 : Trajectoire jeune emboucheur n°01

Jeune emboucheur n°02 : jeune du village de lama-tessi, agé de 38 ans est marié et père de trois enfants. Il a un niveau 1^{er}. Il a abandonné l'école en 2009. Il s'est lancé dans l'activité d'embouche il y a de cela 10 ans. C'est une activité de Ses parents. Son défunt père était emboucheur et sa mère aussi est éleveuse d'ovins. Avant de revenir améliorer ce que ces parents faisaient il a réussi une formation initiale en agropastoralisme proposée par le centre de promotion des initiatives agricoles (CPIA) pour une durée de 3 ans (2013-2016). Cette formation est donnée par le centre par l'appui financier d'une fondation intitulé « URBIS fondation » basée dans la région centrale à Sokodé. La station expérimentale de la formation est localisée dans le village de KOBOYO à 15 km de Sokodé. Pour bénéficier de cette formation le jeune avait reçu une annonce de recrutement dans une radio communautaire. Le critère essentiel de sélection est la disponibilité du jeune à suivre la formation dans le centre durant les trois ans. Les jeunes sélectionnés reçoivent 15 000 à 20 000 CFA d'indemnité par mois durant les trois ans de formation. A la fin de la formation, grâce au fond d'insertion mise en place par la fondation les jeunes ont bénéficiés d'un appui financier de leurs projets. Pour en bénéficier les jeunes qui ont les mêmes idées de projet ont été mis en binôme pour être financés. C'est dans ce contexte que le binôme du jeune a bénéficié d'un financement d'un montant de 2 700 000 CFA composés d'investissement (pour la construction des bâtiments, poulailler) et d'un fond de roulement. Le foncier de la famille du collègue du jeune a été mis en valeur dans le cadre de leur projet. Le projet était basé sur la production de poules pondeuses. Le binôme a fonctionné pendant un cycle de production d'une durée de 8 mois et les problèmes de collaboration ont commencé. Ils décident alors de se séparer pour que chacun puisse évoluer pour son propre compte. Après avoir évalué le projet assorti d'un bilan, ils se sont répartis les biens. Le jeune qui avait la propriété foncière a bénéficié des bâtiments (investissement) évalué à un montant de 800 000 f cfa et le jeune enquêté a bénéficié de tous les matériels de production (brouettes, mangeoires, abreuvoirs...) les fonds issus de la vente des œufs et des sujets ont été repartis aux jeunes de façon équilibrée. Tout cela est fait sous l'arbitrage de la fondation. La fondation a apporté encore un appui gratuit d'un montant de 250 000 f cfa à chacun. C'est après cette séparation qu'il s'est installé pour son propre compte en 2017 sur un terrain de 2 ha hérité de sa famille pour l'élevage de petits ruminants. Pour bien émerger il a reçu un appui en formation en embouche de la part de la PAEP.

Encadré 6: Trajectoire du jeune éleveur emboucheur n°02

Jeune emboucheur n°03 : Ce jeune du canton de Kparatao âgé de 38 ans marié père de 3 enfants, inscrit à l'école publique abandonne à 16 ans en classe de troisième. Pour des raisons de faible revenu de ses parents, le jeune ne pouvait pas s'inscrire à l'école privée, surtout qu'il est issu d'une famille polygame avec 15 enfants. Il a aussi ajouté qu'à l'époque ses parents ne trouvaient pas d'intérêt pour lui de continuer à fréquenter l'école. Après avoir abandonné l'école, il s'est mis à aider son père dans les activités d'embouche (entretien de la bergerie, recherche de fourrage...). Il était chargé d'aller chercher du fourrage pour les animaux de son père. Il cherchait également du fourrage pour ceux qui n'ont pas de main d'œuvre familiale ce qui lui permettait de gagner en moyenne 3000 à 4000 CFA par jour à l'époque. Après quelques années à côté de son père en classe de 6ème, il a commencé l'embouche avec son économie de vente de fourrage pour son propre compte avec trois (03) béliers. Chaque matin avant d'aller à l'école, il donnait du fourrage et d'autres compléments alimentaires à ses animaux. Il témoigne un fait selon ses dires « *les jeunes du milieu c'est l'aventure, mon cas est différent d'eux. Chaque jeune que tu vois ici, a un projet d'aller en Europe surtout en Allemagne. Nous avons beaucoup de nos frères qui sont là-bas. Or le secteur rapporte. Exemple : un jeune qui veut vendre du fourrage peut louer le service d'une moto tricycle à 3500 f/jour pour aller chercher minimum 10 tas de fourrage dont l'unité se vend à 1500. Ou encore si l'on embouche un bœuf de 6 mois à coût initial de 150 000 f on peut le vendre à 450 000 à 500 000 f CFA. Nos jeunes frères ne veulent pas travailler, nous avons reçu une formation de la plateforme des éleveurs pour produire du fourrage, mais malheureusement nous recherchons de la main d'œuvre, mais il n'y a pas. Aujourd'hui moi c'est ma seule activité, je ne me mets pas dans des domaines que je ne maîtrise pas* ».

Encadré 7: Trajectoire du Jeune emboucheur n°3

Les entretiens avec les acteurs ont montré une trajectoire similaire des jeunes éleveurs surtout les pasteurs peulh. Les jeunes doivent travailler pour leurs parents en tant que bouvier jusqu'à l'âge adulte. Cette phase est très importante selon les parents des jeunes. C'est au cours de cette phase qu'on détermine si le jeune pourra gérer un troupeau ou non. Un jeune sérieux, endurant et travailleur héritera dès son âge adulte après le mariage d'un troupeau qui lui permettra aussi d'être autonome.

Trajectoire de vie des jeunes dans la région Centrale

Les jeunes enquêtés dans la région centrale ont présenté plusieurs parcours de vie :

- Les unités familiales contribuent énormément dans l'orientation des jeunes. La plupart des jeunes exercent les activités des membres de leurs familles soit c'une activité du père, de la mère, des frères ou cousins, des oncles ou des tantes.
- Les jeunes ont exercé plusieurs activités en amont de leur installation telles que : les activités agricoles, les activités commerciales en générale, la conduite de taxi moto et bien d'autres
- Certains jeunes ont voyagé dans d'autres villes du Togo et même hors du pays à la recherche des moyens d'installation. Même une fois installés, les jeunes ont toujours l'intention d'un projet de voyager en Europe et aux USA, au Canada. Pour eux voyager dans ces pays représente une grande opportunité d'avoir des revenus suffisants pour la création des fermes modernes.

Encadré 8: La trajectoire de vie des jeunes dans la région Centrale

Les différents jeunes enquêtés n'ont pas le même parcours de vie. Après analyse des différentes trajectoires, certains jeunes dont les familles sont aisées ont souvent des appuis d'elles. Ces appuis sont souvent le foncier, le fonds de commerce ou fonds de démarrage d'activité. Le bon comportement d'un jeune en vers sa famille est une condition nécessaire pour bénéficier des appuis. D'autres jeunes sans appuis des familles sont obligés soit de faire l'exode rural ou soit de faire de petite activités génératrices de revenus (conducteur de taxi moto par exemple). L'activité de bouvier est une activité transitoire pour certaines catégories de jeunes (pasteurs, agropasteurs, commerçants...). Le jeune dont les parents ne disposent pas de bétail peut saisir l'opportunité d'être bouvier et économiser son salaire ou son paiement en nature pour investir. Certains jeunes aussi ont des appuis des ONGs ou de la PAEP. Le niveau de scolarité des jeunes est très faible, seule les jeunes emboucheurs et commerçants ont souvent un niveau élevés.

3. Système d'activités des jeunes

L'analyse systémique des activités des jeunes nous a permis de comprendre les systèmes de production en fonction des catégories d'acteurs.

Système d'activités des jeunes pasteurs et agropasteurs :

Le système d'activités pastorales est basé sur l'élevage mobile, sur parcours libre. Les troupeaux des jeunes pasteurs enquêtés sont constitués de 10 à 30 têtes de bovins en moyenne et dont 8 à 27 têtes de femelles. Dans le système d'activité agropastorale, le jeune a peu de bétail et il consacre une partie de son temps à l'agriculture. Selon les données les jeunes agropasteurs ont un cheptel variable de 1 à 20 têtes de bovins ou de petits ruminants. La superficie agricole varie de 1 à 5 hectares. Ils cultivent souvent les céréales, essentiellement le maïs, le soja et le niébé.

Système d'activités des jeunes emboucheurs

D'après les informations collectées auprès de 11 jeunes emboucheurs, ils ont commencé l'activité d'embouche dans leur maison familiale. Ceux qui ont eu des moyens ont pu s'acheter des terrains et construire pour agrandir l'atelier d'embouche. Parmi les 11 enquêtés, nous avons des petits, moyens et gros emboucheurs. Les débutants ont en moyenne 3 à 7 têtes d'ovins d'embouche, les moyens ont entre 10 et 20 têtes et les gros ont 30 à 50 têtes. Les gros emboucheurs embouchent également les bovins souvent de race goudali, yakana ou white Foulani. XX « gros emboucheur » a témoigné avoir investi 2 500 000 F CFA dans l'achat des béliers et à la revente, il a pu récupérer 7 500 000 FCFA. Il ajoute que même si eux les emboucheurs dépensent aussi beaucoup dans l'achat des produits vétérinaires, fourrages et compléments alimentaires, leurs recettes sont supérieures à leurs dépenses. Il a dépensé au total 1 500 000 f CFA. Pour lui, la récupération des dépenses après la vente constituent de l'épargne. Il ajoute que, s'ils n'investissent pas dans ce métier ils vont gaspiller leurs économies dans des dépenses inutiles qu'ils ne pourront jamais récupérer. Le revenu tiré de l'embouche permet de construire des maisons, acheter des terrains, veiller sur la famille.

Système d'activités des jeunes femmes collectrices et transformatrices de lait :

Les jeunes femmes enquêtées font de la collecte et la transformation de lait comme activités. En plus de ces activités d'autres font le commerce de céréales, des épices et des ustensiles de cuisine. Les autres activités de la filière comme l'embouche, élevage pastoral, élevage agropastoral sont considérées comme des activités d'homme. Les femmes sont confrontées à ces stéréotypes et des facteurs socio culturels. Selon un dire d'acteur « *Les femmes, leur*



rôle c'est de gérer le foyer, c'est pourquoi nous leur laissons le lait pour vendre et s'occuper des enfants ».

Système d'activités des jeunes commerçants de bétail :

Les jeunes exercent le commerce de bétail et l'élevage mobile. Ils achètent le bétail dans les petits marchés ruraux encore appelé « marchés de collectes » pour aller vendre dans les grands marchés des grandes villes (les marchés terminaux). Après la collecte des animaux, ils profitent pour les nourrir en pâturage naturel quelques jours voire un mois pour permettre aux animaux de gagner du poids avant la vente. Le mode de convoyage des animaux sur le marché est de deux types : (i) le convoyage à pied et (ii) le convoyage à véhicule. Il faut noter que le convoyage à pied se pratique moins en ce moment compte tenu de la dégradation du contexte sécuritaire dans la sous-région. Avant ils vendaient au Nigeria mais avec la dévaluation du naira ils se sont tournés vers le Ghana sur le marché d'Ashama. Les principaux postes de dépenses sont l'achat des animaux et le salaire du bouvier qui est minimum 40 000 F CFA par mois pour le pâturage de 30 -40 têtes. Les jeunes s'associent entre eux pour payer ces charges ; dans certains cas, ils peuvent s'associer avec les commerçants les plus anciens et plus aisés. Il y a aussi les dépenses de santé animale et les taxes de chargement, le laisser passer sanitaire et de transport. La moyenne de têtes commercialisées par jeune et par trimestre est de 5 à 15. Le nombre de jeunes qui arrivent à atteindre 20 têtes est très faible. Grace à ces activités, ils arrivent à faire des investissements et aussi s'occuper de leur famille. Par exemple, un bovin d'une valeur de 150 000 F CFA, embouché pendant une durée minimum de six mois, peut être vendu à 300 000 F CFA au cours de la période de fête. Les dépenses pendant cette période sont le salaire du bouvier, les produits vétérinaires, le transport vers les marchés, le laisser passer sanitaire et des taxes non légales (les taxes prises par la police, la gendarmerie, la douane et les militaires lors des passages des commerçants). Toutes ces dépenses s'élèvent à en moyenne 85 000 f CFA.

Système d'activités des Bouviers : L'activité de bouvier est un emploi salarié. Tous les jeunes rencontrés ont souligné que c'est une activité qui leur permet de s'insérer plus tard dans les maillons de la filière bétail et viande. Il y a deux formes de rémunération des bouviers : la rémunération en nature et la rémunération pécuniaire. Dans la région centrale, quand il s'agit de la rémunération en nature, le contrat stipule que le bouvier conduit les animaux pendant une durée de 6 mois et obtient un jeune taurillon ou génisse comme rémunération. En un an



le jeune aura ainsi deux bovins. Le jeune bouvier entre temps sera nourri et soigné en cas de maladie par le propriétaire du bétail. Le lait revient souvent également au bouvier qu'il peut consommer ou vendre. La rémunération en pécuniaire est de 15 000 à 20 000 F CFA par mois. Les autres conditions restent aussi valables en termes d'alimentation et de santé du bouvier. Ce type de contrat inclut souvent aussi la gestion du lait.

Le travail de bouvier pour les familles d'éleveurs est une condition nécessaire pour prétendre hériter de ses parents. Selon les informations reçues, le jeune dans une famille doit obligatoirement aller au pâturage jusqu'à l'âge adulte et une fois marié le père lui confie sa part du troupeau pour s'installer.

Les parents soulignent que les jeunes d'aujourd'hui une fois à l'âge adulte ne veulent plus aller au pâturage et laissent le troupeau à la main des enfants et cela crée plus de problèmes. Les jeunes enfants n'ont pas l'expérience de conduite des animaux ce qui fait que les troupeaux échappent à leur contrôle pour aller dévaster les champs des agriculteurs. Pour eux la jeunesse nécessite plus de formation. Pour les parents, ce comportement des jeunes s'explique par le fait qu'ils se prennent pour des grands patrons et qu'ils n'ont plus besoin de qui que soit et c'est l'âge de la liberté. Certains jeunes expliquent ce comportement aussi en partie par le fait qu'à cause de l'insécurité, les forces de sécurité interpellent les éleveurs et les mettent en prison pour des raisons d'enquêtes. Ces interpellations peuvent durer plusieurs mois et pendant ce temps toute la famille souffre pour la gestion du troupeau. Donc c'est aussi pour échapper aux arrestations des forces de sécurité qu'ils mettent des mineurs de 8 à 15 ans comme bouvier sans le suivi habituel par les jeunes adultes. Pour les éleveurs l'implication des enfants dans la conduite animaux a aussi l'avantage de permettre un processus d'apprentissage et d'acquisition de compétence en élevage.

Les systèmes d'activités des jeunes varient en fonction de type d'acteur. Les jeunes pasteurs ne vont exclusivement que de l'élevage mobile et le cheptel varie de 10 à 30 têtes de bovins et souvent de petits ruminants. Dans le système d'activité agropastorale, le jeune a peu de bétail (1 à 20 têtes) et il consacre une partie de son temps à l'agriculture. La superficie agricole varie de 1 à 5 hectares. Ils cultivent souvent les céréales, essentiellement le maïs, le soja et le niébé. Les emboucheurs nourrissent le bétail en stabulation fixe pendant trois mois et pour une période de six mois s'ils font recours au pâturage naturel. Le nombre d'animaux embouchés varie selon les moyens. Les plus petits embouchent un petit nombre de têtes. Les

débutants ont en moyenne 3 à 7 têtes d’ovins d’embouche, les moyens ont entre 10 et 20 têtes et les gros ont 30 à 50 têtes. Les gros emboucheurs embouchent également les bovins souvent de race goudali, yakana ou white Foulani. Les jeunes commerçants s’associent pour faire la collecte des animaux sur les petits marchés avant de les convoier dans les grandes villes soit à pied ou à véhicule. Pour les jeunes filles, elles ont accès aux laits par achat ou soit par le trait du bétail de leur famille. Le lait est ensuite transformé en fromage, yaourt et en beurre. Elles vont souvent des commerces de céréales, d’épices et d’ustensile de cuisine.

4. Les services développés par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP-Togo)

4.1. Dispositif de formation pour l’insertion des jeunes

4.1.1. Descriptif du dispositif de formation développé

La PAEP Togo a développé un dispositif permettant de renforcer la capacité des jeunes pour faciliter leur insertion dans les différents maillons de la filière bétail et lait. La figure ci-dessous montre les différents acteurs impliqués dans le dispositif.

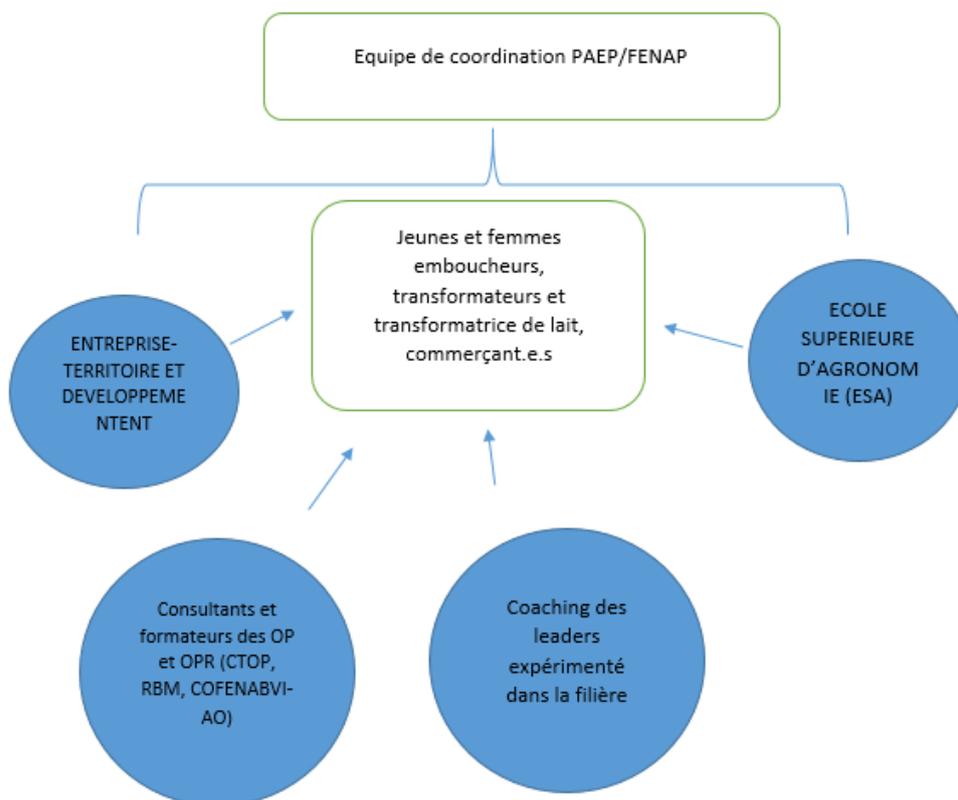


Figure 9: les acteurs du dispositif de formation pour l’insertion des jeunes

❖ Objectif du dispositif de formation et organisation des formations

Le dispositif de formation mis en place par la Plateforme des éleveurs et pasteurs en collaboration avec la fédération filière bétail viande permet d'assurer la formation de cent (100) apprenants par an sur les techniques de transformation laitière, d'embouche et de commercialisation du bétail pour faciliter le développement de la filière laitière et de l'embouche bovine et ovine. Pour atteindre cet objectif un atelier école d'une capacité d'accueil de trente-cinq (35) apprenants par trimestre été mis en place à Lama-tessi au centre de la Région Centrale. L'école est équipée de matériels d'élevage pour faciliter l'apprentissage alternatif entre la théorie et la pratique.

Le dispositif est mis en place pour renforcer la capacité des jeunes et des femmes de niveau scolaire faible et qui désirent faire carrière dans la filière bétail. Le dispositif ne délivre que des formations continues de courte durée de trois mois.

Les modules enseignés sont : (i) la gestion technico économique de l'embouche ovine et bovine et (ii) la collecte et transformation de lait en fromage et yaourt. L'approche pédagogique utilisée est basée sur le travail collaboratif entre les apprenants, l'apprentissage socioconstructiviste sous l'accompagnement des éleveurs plus expérimentés, des enseignants de l'école supérieure d'agronomie et les techniciens de la fédération nationale. Les enseignants de l'école supérieure d'agronomie sont chargés de donner les cours théoriques et le suivi de leurs applications en atelier pratique. Les éleveurs professionnels sont chargés de l'accompagnement des apprenants dans les fermes d'embouches et de transformation de lait.

Pour les évaluations des apprenants, ils sont évalués tout long de la formation mais de façon pratique. Au cours de la formation, des activités sont données aux apprenants pour évaluer leur compréhension des pratiques professionnelles sur les modules déroulés. À la fin de la formation, une **évaluation sommative** est faite en évaluant les effets de l'application des nouvelles connaissances apprises par les apprenants. Les critères d'évaluation sont la conduite en élevage, la performance en termes de gain de poids des animaux, l'hygiène dans la ferme et bien d'autres critères en fonction des réalités professionnelles de chaque jeune. Aucune évaluation écrite n'est effectuée. Le tableau ci-dessous donne le rôle de chaque acteur dans le dispositif.

Tableau 2: Les acteurs du dispositif de formation

Type d'acteur	Rôles/justification
La Plateforme des éleveurs et Pasteurs du Togo	<p>Elle est le porteur du dispositif de formation en collaboration de la fédération filière bétail et viande.</p> <p>Elle coordonne le renforcement des capacités des jeunes par l'ensemble de ses partenaires de mise en œuvre du dispositif ; elle assure le suivi de l'insertion des jeunes.</p> <p>Elle a mis en place ce dispositif en 2020 grâce à l'appui financier de la CEDEAO et la Coopération Suisse</p>
Comité technique de coordination et de suivi évaluation	<p>Ce comité est mis en place par la PAEP pour suivre et évaluer la formation. Il est composé d'un coordinateur, un suivi évaluateur, un financier et trois animateurs à raison d'un animateur par région</p>
Jeunes ambassadeurs pour le pastoralisme (JAP)	<p>Cette plateforme (jap) est un dispositif de sélection de jeunes répondants aux critères de sélection pour suivre la formation. Les jeunes et les femmes sont les catégories d'acteurs concernées par le dispositif qui vise à renforcer leurs capacités afin d'augmenter la productivité animale. Ces deux catégories d'acteurs ont des difficultés à s'insérer dans la filière bétail et viande par manque de professionnalisme, d'équipement et plus de d'autres facteurs</p>
Les leaders « coaches » de la filière	<p>Ils sont responsables du coaching de proximité aux jeunes. Les apprenants sont accompagnés par les professionnels de l'intensification des animaux pour leur apprendre la pratique en atelier de formation et après, ils passeront dans les stations d'embouche de ces professionnels pour un stage de terrain ce qui facilitera l'arrimage de la formation théorique et pratique.</p>
Ecole supérieure d'Agronomie	<p>Elle assure la formation théorique et accompagne les séances pratiques avec les coaches pour une formation en alternance.</p>

	Les apprenants font la pratique des cours théoriques dans les fermes des éleveurs expérimentés
L'ONG Entreprise Territoire et Développement (ETD)	Assure l'installation des équipements d'embouche du centre de formation et donne des conseils aux jeunes
Les communes	Les mairies facilitent l'accès au foncier aux jeunes. La mairie de Lamatessi a mis plus de 10 hectares pour installer les jeunes
Le réseau bilatéral Maroobé (RBM)	Le RBM est un réseau regroupant les faitières et réseaux nationaux d'éleveurs et de pasteurs du Nigeria, Togo, Bénin, Mali, Mauritanie, Tchad, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana et Burkina Faso. Le RBM facilite l'accès des jeunes et femmes aux ressources au niveau régional surtout les espèces animales appréciées pour l'embouche, les matériels et aussi les partages d'expérience à travers des séances hackatons. Les jeunes de la Région Centrale par l'intermédiaire du RBM achètent les jeunes béliers du Niger pour l'embouche.
Les partenaires techniques financiers	La Coopération Suisse pour le développement (DDC) et la CDEAO sont les partenaires techniques et financiers du dispositif.

Source : Résultat de l'étude

Les compétences mobilisées/Les formateurs

Le dispositif n'a pas prévu le recrutement d'enseignants formateurs et a souhaité s'appuyer sur la valorisation des expériences des professionnels du secteur. Les techniciens agronomes, sociologues et juristes de la PAEP, de la fédération et des OPR sont déployés pour accompagner le dispositif. Un accord de partenariat est signé aussi entre la PAEP, la fédération et l'école supérieure d'agronomie pour délivrer des cours théoriques aux apprenants au cours de leur apprentissage pratique en atelier d'embouche. De ce fait trois enseignants titulaires de l'école supérieure d'agronomie de spécialisations respectives en alimentation animale, santé animale et en gestion visitent les apprenants. Cependant il faut dire que la disponibilité de ces enseignants chercheurs est très limitée. Ils sont très occupés et ne sont pas souvent disponibles au moment souhaité et lorsqu'ils sont disponibles, le temps accordé est très court.



Encadré 9: les compétences mobilisées pour le dispositif de formation

4.1.2. Les autres formations modulaires développées par la PAEP:

Outre le dispositif décrit plus haut, la Plateforme Associative des Eleveurs et Pasteurs du Togo délivre des formations modulaires et des formations à la carte sur les thématiques suivantes de la filière bétail, viande et lait :

- Formation sur les techniques d'élevages mobile et d'embouches ;
- La gestion financière et économique des fermes d'élevage ;
- La formation sur la transformation du lait
- La formation sur les techniques de coupes et de découpes ;
- La formation sur les textes régissant le commerce du bétail dans l'espace UEMOA et la CEDEAO ;
- La formation en gestion de conflits.

Points d'analyse saillants : Ces modules de formation sont pertinents et répondent aux besoins des jeunes. Cependant le déroulement du processus d'apprentissage ne répond pas parfaitement aux résultats d'apprentissage recherchés. Les cibles de ces différentes formations sont des acteurs analphabètes ou de niveau de scolarisation faible. De ce fait le scénario pédagogique devrait privilégier des activités à objectif collaboratif, socioconstructiviste pour une bonne assimilation des modules. Les modules déroulés sont moins structurés. Ils ne comportent pas de système d'entrée (pour évaluer le niveau des apprenants au démarrage du module), le système d'apprentissage (absence de méthodes d'enseignement adaptés aux déscolarisés ou analphabètes) et de système de sortie (absence d'évaluation pour s'assurer de la compréhension ou de l'assimilation des apprenants).

4.1.3. Les effets du dispositif de formation mis en place par la PAEP

La formation des jeunes est l'une des étapes du processus d'insertions des jeunes. Quelle est la place des jeunes dans le dispositif de formation mis en place par la PAEP et quels sont ses effets produits ? Nous allons présenter ci-dessous par acteurs de jeunes rencontrés les effets et les difficultés auxquels ils font face :

1. Les jeunes emboucheurs

Les jeunes enquêtés sont revenus sur les différentes formations organisées en embouche par la plateforme des éleveurs et la fédération filière bétail viande depuis de 2014 à ce jour. Ils soulignent d'importance capitale de l'impact de ces formations sur leurs activités. Selon un acteur *« nous avons profité vraiment de ces formations, elles nous ont permis d'améliorer nos activités d'embouche, comment nourrir les animaux, le choix des animaux d'embouche, prévention et identification des maladies. Nous avons aujourd'hui un taux faible de mortalité par rapport avant, il y a une évolution rapide du poids des animaux »*.

Ils ont beaucoup exprimé un besoin profond en formation de santé animale. Pour eux, les formations passées mettaient beaucoup d'accent sur comment identifier une pathologie et après faire appel à un spécialiste de santé animale et généralement les docteurs vétérinaires privés ou publics des services techniques publiques. *« Or ces vétérinaires sont en nombre insuffisant. Lorsque nous les faisons appel, ils prennent des jours avant d'arriver ou des fois ils ne viennent même pas parce que c'est un ou deux animaux qui sont malades. Ce petit nombre ne les permet pas de couvrir les charges de déplacement, des produits et des soins »*. Les jeunes demandent à être formés pour apporter eux-mêmes les soins aux animaux. Ils soulignent qu'ils le font déjà, ils sont conscients qu'ils ne le font pas bien mais qu'ils n'ont pas de choix.

2. Jeunes commerçants

Les jeunes commerçants ont bénéficié des formations de la part de la PAEP sur le commerce transfrontalier dans l'espace CEDEAO et UEMOA. Les textes de ces organisations ont fait plusieurs fois objets de formation. Les comités de gestion des infrastructures marchandes ont suivi des formations sur les rôles et responsabilités des membres des coopératives et associations et une formation sur la gestion des conflits. Ces formations leur ont permis de maîtriser les circuits commerciaux et les différentes taxes légales sur les corridors commerciaux.

3. Jeunes filles collectrices et transformatrice de lait

Les jeunes femmes reçoivent des formations modulaires de la PAEP sur la gestion coopérative, la formation en hygiène des produits laitiers et la formation sur la transformation du lait. L'Institut de coopération Internationale de la Confédération Allemande pour l'éducation des adultes (DVV international) a un programme d'alphabétisation auquel certaines jeunes



femmes enquêtées sont bénéficiaires. Elles ont bénéficié des formations sur la fabrication de pierre à lécher et sur la transformation du lait. Cependant pour elles, la formation est peu satisfaisante parce que, après la formation, elles n'étaient pas capables de produire les pierres à lécher et sur la transformation du lait, elles n'ont pas appris de nouvelles connaissances.

4. Jeunes pasteurs et agropasteurs

Les jeunes ont reçu des formations de la part de la PAEP sur la mobilité du bétail ; la formation en conduite des animaux ; la formation sur le leadership, la formation sur les textes de la transhumance ; la formation sur la culture fourragère ; la formation sur la prévention et gestion de conflit. Ces formations ont permis aux jeunes d'améliorer leur production et aussi une diminution de conflit entre agriculteurs.

5. Jeunes bouviers

Les bouviers ont difficilement accès à la formation. Ils ont souligné qu'il y a souvent des formations organisées par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP), cependant ils n'ont pas de temps pour suivre ces formations. Habituellement les bouviers sont occupés à conduire les animaux aux pâturages. A cause de cette difficulté, ils souhaiteraient que la PAEP organise des formations à courte durée de 1 à 2 jours pour leur permettre de retourner rapidement dans les fermes pour la conduite des animaux. Le manque de formation formelle des bouviers se traduit par une faible compétence de ces derniers en conduite des animaux sur des pâturages communautaires et surtout en milieu agricole. Plus les bouviers sont bien formés moins il y a de dévastation de champs et moins de conflits entre agriculteurs et éleveurs.

4.2. Services de santé animale mis en place

La PAEP-TOGO a développé, par l'appui de ses partenaires techniques et financiers, un système de prise en charge de la santé animale. Deux formes de prise en charge sont développées. (i) la première forme consiste de vacciner systématiquement tout le bétail des coopératives de jeunes et de femmes vulnérables grâce au fond de subvention de santé animale mis en place à cet effet. (ii) La deuxième forme consiste à amener progressivement toutes les coopératives membres de la PAEP à prendre en charge la santé de leurs animaux suivant l'approche "**one Health**". Les éleveurs n'ont pas la culture de suivre la prophylaxie sanitaire recommandée par les vétérinaires et les para vétérinaires. Pour faciliter cette



mission, *Vétérinaires Sans Frontières Suisse* (VSF-Suisse) et la direction de l'élevage du ministère de l'agriculture appuient la PAEP en formant des auxiliaires vétérinaires (AVE) qui travaillent sous le contrôle des vétérinaires agréés et des vétérinaires de la direction chargée du contrôle vétérinaire. Un animateur de la plateforme accompagne les éleveurs à se mettre en coopératives formelles. Chaque coopérative ouvre un compte dans une institution financière pour faciliter les transactions des fonds de santé animale entre la PAEP et la coopérative. Ces comptes leur permettent aussi de faire des transactions d'ordre commercial. Chaque coopérative après ouverture exprime son besoin en terme de nombre de têtes à vacciner et verse 25 % pour cent du montant global sur son compte bancaire et la PAEP apporte 75 %. Le versement des 75 % de la subvention est obligatoirement conditionné à la mobilisation des 25 % des fonds de la coopérative. L'animateur fait appel à l'agent vaccinateur après la mobilisation des cent pour cent des fonds pour procéder à la vaccination. A travers la direction de l'élevage, la PAEP dispose de la cartographie des maladies animales et le niveau vaccinal du pays, ce qui facilite l'accompagnement en santé animale. La vaccination contre les maladies prioritaires est priorisée. C'est l'exemple de la peste pour les petits ruminants, la péri pneumonie contagieuse bovine (PPCB), charbon bactérien, pasteurellose pour le gros bétail. Les éleveurs sont formés au sein des coopératives et associations sur les différentes pratiques qui améliorent la santé des animaux. Ces éleveurs formés sont des formateurs au sein de leur organisation de base. Ils sont formés sur le respect de la prophylaxie sanitaire (nettoyage des étables, entretien du matériel, hygiène de matériel...) et médicale (vaccinations obligatoires, la pratique de déparasitage). Ce service a permis aux bénéficiaires une réduction du taux de mortalité des animaux.

Mise en relation des professionnels de la santé animale et les exploitants bovins

Pour un bon suivi des exploitants laitiers, les professionnels de la santé animale sont mis en relation avec ces derniers pour une meilleure prise en charge de la santé animale afin d'éviter de l'automédication. Ces professionnels sont en relation avec la direction de l'élevage pour la vaccination des troupeaux.

Point d'analyse saillant: la PAEP ne dispose que d'un seul animateur pour accompagner les différents acteurs dans toute la région centrale. Il se retrouve incapable d'accompagner tous ces groupes dans les différentes préfectures. Il reçoit la demande d'accompagnement venant de toutes les coopératives de jeunes.

4.3. Service d'appuis aux intrants de production aux jeunes et femmes

La PAEP a développé des services d'appui aux jeunes, parmi ces services on retient la distribution de géniteurs d'ovins pour améliorer la production et éviter la consanguinité dans les fermes. Les jeunes ont des difficultés de toutes sortes pour s'installer selon les responsables de la PAEP. De cette raison un service d'appui en kit d'élevage est mis en place. Trois sortes de kits d'appui sont définis et accessibles gratuitement : (i) Kit Bovin constitué d'une vache et son veau ; (ii) Kit ovin, constitué d'un bélier géniteur et de deux brebis pour la reproduction et (iii) le kit caprin, constitué de trois chèvres et un bouc.

Cependant il faut dire que tous les jeunes ne sont pas éligibles selon les responsables de la PAEP. Des critères de vulnérabilité sont pris en compte : tel que les jeunes orphelins, les jeunes femmes veuves...



Figure 10: Distribution de kit caprin aux jeunes femmes

4.4. Services d'appui financier

D'après les données reçues, ce service est moins développé par la PAEP. Les jeunes acteurs de la filière bétail, lait et viande éprouvent des difficultés d'accès au financement. Néanmoins on note quelques mécanismes développés par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo grâce à l'appui du Réseau Billital Maroobé (RBM) sur plusieurs projets.

4.4.1. Appui monétaire aux jeunes femmes

- Financement des jeunes femmes pour faire face à la soudure pastorale et au covid. Les jeunes femmes ont été appuyées par un appui financier de 100 000 F CFA pour soutenir les activités de

l'élevage surtout la santé animale des animaux.



Figure 11 : Appui monétaire aux jeunes femmes

4.4.2. Financement des initiatives des jeunes dans la filière

Grâce au partenariat développé par la PAEP- Togo, le Réseau Billital Maroobé (RBM) et la coopération Néerlandaise pour le développement (SNV), elle a pu mettre en place une stratégie emploi des jeunes. Cette stratégie s'inscrit dans la mise en œuvre du projet d'appui à la mobilité transfrontalière et la stabilité sociale au sahel (MOPSS). Le modèle de SNV "Opportunities for Youth Employment" est adopté par la PAEP au Togo. C'est une approche de "rapprochement" entre les jeunes femmes et hommes socialement et économiquement défavorisés et les possibilités d'emploi. Certains jeunes enquêtés ont bénéficié d'un appui financier de 700 000 FCFA chacun. Les jeunes ont témoigné que cet appui a permis de financer certaines activités de leurs projets. Chaque jeune financé a été accompagné en amont pour l'identification des opportunités et faire des montages de projets. Cette approche d'accompagnement des jeunes suit selon la PAEP les étapes ci-dessous :

Les étapes du processus d'insertion des jeunes basés sur le système OYE

Les interventions d'OYE commencent par :

- Une identification concrète des opportunités d'(auto-)emploi dans des zones géographiques et des secteurs d'intervention sélectionnés ;
- L'identification des opportunités est axée sur les chaînes de valeur de la filière bétail, viande et lait ;
- L'identification des opportunités va de pair avec l'identification de la demande concrète de compétences employables sur le marché, déterminer les fournisseurs de compétences pratiques, techniques et commerciales (il s'agit très souvent de différents acteurs ayant des domaines d'expertise différents).
- Les compétences techniques sont de préférence fournies dans des environnements pratiques (sur le terrain).
- La formation en classe plus la formation sur le lieu de travail : formation professionnelle en alternance "Dual System"

Ce processus d'insertion des jeunes se résume en trois grandes étapes :

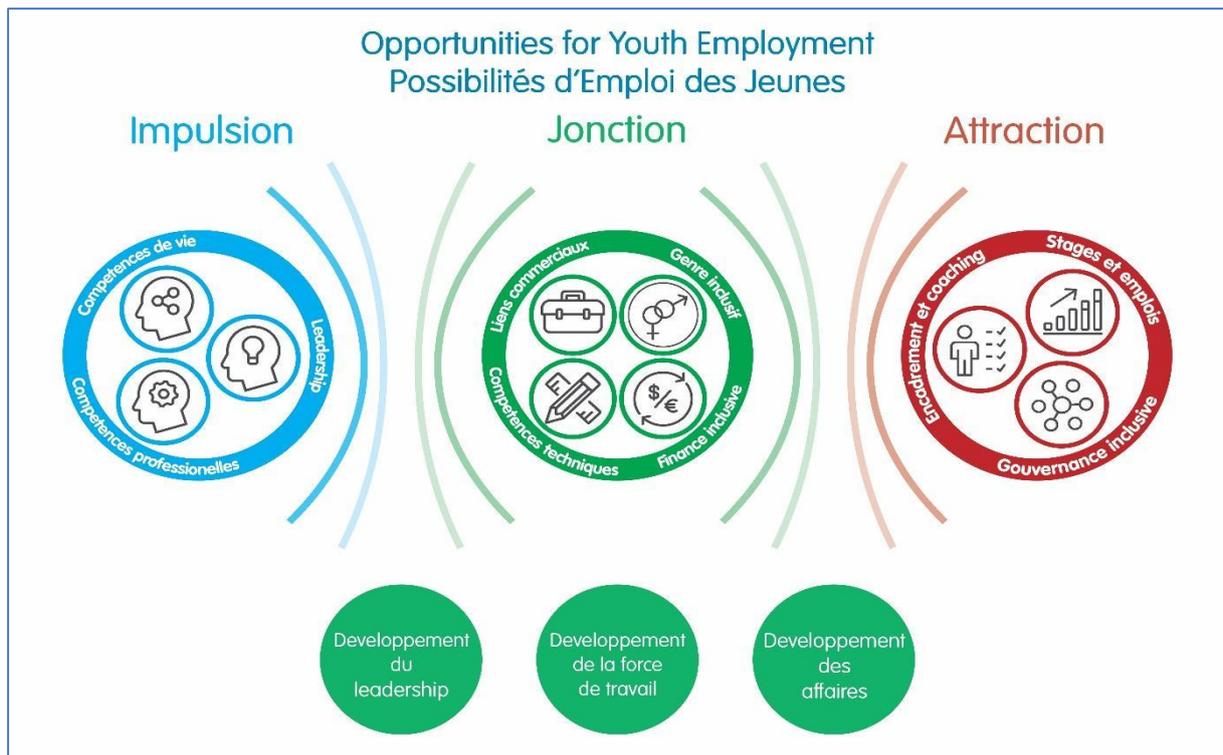


Figure 12: Possibilités d'emploi des jeunes

- **IMPULSION**

A cette étape la PAEP recrute des spécialistes dans les différentes chaînes de valeurs positionnées pour former, dynamiser les jeunes sur les différents métiers. La formation des jeunes est axée sur les compétences de base en matière de vie et d'affaires (motivation, concentration, temps, etc.) ; les consultants utilisent des cas pratiques ou des exemples liés à l'opportunité identifiée. Les opportunités de financement, les conditions d'accès et les possibilités d'épargne sont présentés aux jeunes.

- **JONCTION**

La jonction ou le lien avec le marché consiste :

- A mettre en relation les jeunes formés avec les acteurs du marché, ou introduction des jeunes à l'approche du marché dans leur propre entreprise ;
- A prendre en compte la formation en alternance : la formation technique dispensée par les prestataires de formation/entreprises locales peut contribuer à la formation technique sur le lieu de travail, adaptée à leur entreprise ;

- 
- Mettre l'accent sur la formation à la culture financière - liée au contexte du marché ;
 - Accès au financement / kits de démarrage, autofinancement renforcé (programmes d'épargne et de prêt), engagement des fournisseurs de financement ;
 - **ATTRACTION/L'ATTIRANCE.**
 - La PAEP met à disposition des jeunes des coaches, des mentors ou animateurs (des expérimentés de la filière), qui accompagnent les jeunes tout au long du parcours (continuité pendant le parcours de l'OYE).
 - L'ensemble du parcours est un cheminement vers l'autonomisation économique du jeune.
 - Les marchés peuvent ne pas être stables. Les jeunes sont stimulés à voir les opportunités et à y répondre ; par exemple, à diversifier leurs activités économiques (non liées à l'agriculture/à l'énergie/à l'eau, pour une stabilité pendant les basses saisons agricoles). Si les jeunes ont bien démarré dans des activités agro connexes et décident de passer à d'autres activités, cela n'est pas considéré comme un "décrochage" mais plutôt une opportunité.
 - Les coaches/mentors doivent faire preuve d'empathie envers les jeunes et les placer au premier plan pour que les opportunités fonctionnent ; ne pas se concentrer uniquement sur le "suivi" et ne pas se limiter à des aspects "techniques".

Point d'analyse saillant: il faut noter que le processus a été moins respecté. Comme nous l'avons souligné plus haut, le manque de personnel pour le suivi accompagnement a fait que, le processus de sélection a été biaisé et aussi les coaches sélectionnés pour l'accompagnement n'ont pas réellement joué leurs rôles. Certains jeunes ont réussi le montage financier mais ils n'ont pas réellement investi dans la filière. Ces jeunes ont souvent des difficultés de survie avec leur petite famille, pour eux ce financement est insuffisant pour soutenir leurs activités surtout qu'ils ont des problèmes prioritaires (problèmes de famille). C'est le cas d'un jeune de lama tessi qui a reçu le financement mais qui a préféré prioritairement s'occuper de sa femme enceinte.

4.4.3. Contraintes d'accès aux financements des jeunes

1. Les jeunes emboucheurs

Les jeunes emboucheurs rencontrés ont souligné des difficultés d'accès aux financements de leurs initiatives économiques. Selon XXX « *nous ne travaillons pas souvent avec les fonds des micro-finances, tous ceux qui ont emprunté l'argent là-bas n'ont pas pu rembourser et ont fui la zone de peur d'être arrêtés* ». Il ajoute une analyse en disant que « *la saison sèche est la bonne période pour faire l'embouche et si vous contractez un prêt en hivernage vous risquez de perdre. En hivernage les animaux tombent rapidement malades, le fourrage est plein d'eau ce qui ne fait pas grossir les animaux. Vu tout ce qui précède en empruntant de l'argent en saisons des pluies vous risquez de détourner le prêt de son objectif d'embouche pour l'agriculture que l'on maîtrise moins avec souvent aussi les risques de sécheresse* ». Selon le jeune yy « *moi si une institution financière veut m'apporter une aide financière je ne vais pas accepter, parce que le domaine est trop risqué surtout les maladies, le taux d'intérêt très élevé c'est difficile de rembourser après* ». A cause des taux d'intérêt élevés des micro-finances qui sont souvent de 12-20% selon les cas de prêts et selon les institutions financières un acteur souligne que : « *Aller dans une micro finance emprunter de l'argent, c'est pour se renvoyer de Sokodé (une ville de la Région Centrale)* ». Selon autre jeune « *... je ne suis jamais, allé là-bas emprunter de l'argent parce que le domaine de l'embouche est trop risqué, tu peux bien gagner ou perdre suite aux maladies. Donc j'ai peur de prendre de prêts et ne pas être capable de rembourser et après fuir de chez moi. J'ai des amis qui ont été là-bas, aujourd'hui ils ont fui pour aller au Ghana et en Côte d'Ivoire à la recherche de l'argent. Raison pour lesquelles je ne veux pas aller là-bas* ».

Les jeunes soulignent qu'ils n'ont aucune aide venant de l'Etat et s'il y a des appuis, ils viennent des projets des organisations d'éleveurs.

2. Jeunes commerçants

Les jeunes commerçants rencontrés quant à eux ont souvent accès à des crédits et les sources de financement sont souvent l'aide de leurs parents et aussi des institutions de micro finance par option de la tontine. Ils ouvrent un compte aux IMF et suivant les montants mobilisés, les IMF leur accordent le prêt en triplant le montant mobilisé. Il y a l'aide de certains commerçants sur la base de confiance, ils peuvent donner les animaux à crédit après la vente, le jeune vient rembourser. L'auto financement entre acteurs est le plus dominant.

3. Jeunes filles collectrices et transformatrice de lait

Elles n'ont pas du tout accès au financement des institutions financières. Elles ont eu l'appui financier de deux organisations à savoir la PAEP Togo en période covid pour soutenir leurs activités et de l'Institut de coopération Internationale de la Confédération Allemande pour l'éducation des adultes (DVV international) qui a eu à soutenir certaines femmes dans l'achat du lait.

4. Jeunes pasteurs et agropasteurs

Les jeunes éleveurs ont rarement accès au financement. Aucun des enquêtés n'a reçu un seul financement des institutions financières.

5. Jeunes bouviers

Les bouviers n'ont pas accès au financement. Leur source de revenu est essentiellement leur salaire et aussi souvent de la vente du lait.

4.4.3.1 Les conditions d'accès aux financements par les Institutions de micro finance aux jeunes

Les jeunes garçons et filles rencontrés sur le terrain, des différents maillons de la filière bétail et lait ont souligné des difficultés d'accès aux crédits. C'est dans ce contexte nous avons pu rencontrer trois institutions financières dans la région centrale afin d'avoir des informations relatives aux crédits agricoles. Il s'agit de : (i) la Coopérative d'épargne et de crédit de l'église des Assemblées de Dieu du Togo (COOPEC-AD). La COOPEC-AD est un système financier décentralisé régi par la loi N° 2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés agréé par l'Etat Togolais au n° 089/MEFP/SG/CAS-IMEC et enregistré au registre des SFD sous le n° T/1/GFLM/0081 A du 23/04/2001. Présente sur l'ensemble du territoire, elle offre à la population sans discrimination des services financiers et non financiers pour un épanouissement total ; (ii) La Fatière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (FUCEC-TOGO), leader sur le marché de la micro finance au Togo, est une institution qui a pour mission d'offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non financiers décentralisés. Elle est présente et exerce ces activités depuis plus de 50 ans et dispose aujourd'hui d'un vaste réseau de points de ventes et (iii) la faitière des entités de caisses d'Epargne et de Crédit des Associations villageoises (FECECAV). Selon les premiers



responsables elle incube des programmes de micro finance sociale, d'appui à la création de Très Petites Entreprises et d'accès au développement durable au Togo.

Les produits des institutions financières

Les enquêtes auprès de ces institutions financières ont permis d'avoir des données suivantes :

Les IMFs ont développé des services de financement pour les jeunes agriculteurs y compris les jeunes du secteur de l'élevage. Pour bénéficier de ces appuis de financement les jeunes doivent remplir des conditions suivantes :

- ✓ Disposer d'une pièce d'identité : CNI, Passeport, permis de conduire...
- ✓ Ouvrir un compte épargne : exemple au niveau de la FUCEC à l'ouverture le jeune verse un montant de 8000 F CFA dont 5000 FCFA pour la souscription au part social, 2000 F CFA pour l'adhésion et 1000 F CFA pour les documents de statut et règlement intérieur de l'institution. Les frais d'adhésion et des statuts sont non remboursable en cas de retrait.
- ✓ Commencer par exercer une activité génératrice de revenu permettant au jeune de souscrire à la tontine digitale journalière : la tontine journalière est clôturée à chaque 31^{eme} jour et le montant de 30 jours est positionné sur le compte du jeune bénéficiaire et le montant d'un jour est pour la micro finance en terme d'honoraire de tontine.
- ✓ Pour faire un prêt il va falloir cotiser 93 jours dont 90 jours pour le bénéficiaire et 3 jours pour l'IMF.
- ✓ Disposer de deux personnes fonctionnaires ou ayant une activité génératrice de revenu pour la caution de prêt ;
- ✓ Pour un prêt annuel, la durée de remboursement est de 12 mois dont 10 mois pour le remboursement du capital principal, un mois les intérêts et un mois pour le bénéficiaire ;
- ✓ Le taux d'intérêt est de 16 % si c'est de façon dégressif et de 10% pour un taux d'intérêt constant ;
- ✓ Pour les emboucheurs le taux d'intérêt est contant de 16% payé une seule fois à la vente des animaux ;
- ✓ En fonction du montant sollicité et du risque lié à l'activité, on peut demander une garantie matériel : une maison ou un terrain (les documents de sécurisation) ;
- ✓ L'IMF doit connaitre le domicile du jeune ;

- 
- ✓ Le bénéficiaire doit souscrire à l'assurance décès dont le coût dépend de la durée du montant du prêt demandé. Par exemple pour montant de 300 000 F CFA remboursable en 12 mois l'assurance est de 3300 F CFA soit 1,1 % ;
 - ✓ Les frais d'étude de dossier est de 1,25% du montant sollicité et non remboursable en cas de rejet de dossier. Cependant les responsables disent au premier contact avec le jeune avec les informations reçues ils peuvent lui dire si son projet de prêt est éligible ou pas. En cas d'inéligibilité et que le jeune souhaite toujours introduire une demande, il a la possibilité de le faire et le dossier doit suivre le circuit d'étude de dossier de prêt de la micro finance et c'est dans ce cas si le dossier est inéligible les frais d'étude de dossier ne seront pas remboursables.

Selon les IMFs, certaines de ces conditions pourraient se limiter à l'ouverture de compte s'il y avait une convention de partenariat entre l'IMF et la PEAP. Dans ce cas la PAEP met par exemple en place un fond de garantie au niveau de l'IMF. Ce fond permettrait de couvrir les risques de non remboursement.

Il faut noter que les IMFS n'octroient pas de financement aux jeunes en fin de formation ou de stage d'apprentissage d'activité agropastorale. La seule condition favorable c'est de voir le jeune en action. Pour les jeunes expérimentés il faut l'appui de leurs parents ou tuteurs.

Au niveau des coopératives

Ces conditions sont valables au niveau des coopératives. A ce niveau le crédit est souvent collectif ou individuel dans le collectif. La caution ici est une caution solidaire ; en cas de non remboursement tous les biens de chaque membre sont saisissables. Les coopératives peuvent accorder un crédit d'un montant de quatre ou cinq fois le montant épargné.

Tableau 3: Les produits financiers agricoles au niveau de COOPEC AD

Dénomination	Crédit agricole (CREAGRI)				
caractéristiques	AGRINVES	AGRIEXPLOI	AGRIFIMA	AGRIVERT	AGRICAMP
Objet	Acquisition de domaine agricole, d'immobilisation et équipement pour usage professionnel, construction d'unité de transformation	Exploitation agro industrielle, collecte et exportation de produits agricole	Financement de contrat ferme d'exportation et de vente à l'extérieur	Production et installation de jeunes plants	Production et commercialisation, petite exploitation agricole, maraichage, élevage, pêche...
Nantissement	1/4 à 1/5	1/4 à 1/5	1/4 à 1/10	1/4 à 1/10	1/4 à 1/5
Durée	36 mois	18 mois	24 mois	36 mois	12 mois
Taux d'intérêt	12 %	15% à 18%	18%	13%	12%
Montant maxi	30 millions	50 millions	50 millions	10 millions	50 millions

Source : COOPEC-AD

4.5. Service d'accès au foncier

Le foncier est une ressource importante pour le développement des projets agropastoraux et donc important dans le processus d'insertion des jeunes. Deux formes d'accès au foncier sont définies : **la forme d'accès privée et la forme d'accès collective.**

Les éleveurs disposant des moyens financiers acquièrent de la terre dont ils font, après aménagement, un usage privé. La donation ou le bail donnent aussi droit à usage privé. Certains propriétaires terriens installent les éleveurs pour profiter des déjections animales, c'est le contrat de fumure. Le contrat de fumure se déroule habituellement en début des récoltes de champs pour que les animaux puissent pâturer et profiter des résidus de récolte le contrat de fumure se fait également sur les terrains en jachère. Les jeunes ont moins souvent accès à ces formes de contrat. L'une des missions de la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo est de sensibiliser et plaider auprès des autorités, les collectivités propriétaires terriens pour l'installation des éleveurs et surtout des jeunes.

La forme d'accès collective renvoie à la notion de **foncier pastoral** qui concerne l'accès aux ressources pastorales, c'est à dire les parcours (terres, végétation, points d'eau, couloirs de transhumance, marchés à bétail...). La PAEP a œuvré avec l'appui des partenaires techniques

et financiers pour la sécurisation du foncier pastoral afin de rendre possible la cohabitation pacifique entre les agriculteurs et éleveurs. Le processus de sécurisation du foncier pastoral est complexe et mobilise des savoir-faire en ingénierie sociale.

Les étapes de sécurisation du foncier pastoral mise place par la PAEP-Togo pour faciliter l'accès des éleveurs aux ressources suivent un processus en trois étapes et chaque étape rassemble un ensemble de sous –étapes :



Figure 3: Etapes de sécurisation foncière



Tableau 1: processus de sécurisation du foncier pastoral

Etapas		Processus	Acteurs impliqués	Documents de sécurisation
	Enquête de terrain (Diagnostic) : mission de terrain, flux des animaux, situation de référence, synergie partenaire	<p>1) Identifier au niveau de la commune mais aussi au niveau préfectoral et régional les autres programmes intervenant sur la même thématique ou sur une thématique complémentaire.</p> <p>2) Faire un état des lieux des villages traversés par la piste</p> <p>3) Définir l'origine et la destination des troupeaux, il conviendra également de distinguer l'usage local ou transhumant, cet aspect permettra de faire ressortir que le projet n'aidera pas seulement ceux venant de loin mais également les troupeaux locaux</p> <p>4) Mener des entretiens avec les éleveurs ou leurs représentants (si période de mobilité) pour lister les difficultés sur les sites (occupation, absence d'aménagement type point d'eau, aire pastorale)</p> <p>5) Le point 4 permettra de proposer d'autres types d'aménagement (pistes d'accès) ; cela signifie également d'aller constater la possibilité de réaliser</p>	<p>Equipe PAEP</p> <p>Les autorités locales (chefs, maires, préfets...)</p>	<p>Rapport de Diagnostic</p>



Ciblage territorial		<p>les aménagements complémentaires (exemple si c'est un barrage à usage agricole qui obstrue l'accès il ne sera pas possible de le réhabiliter)</p> <p>6) Cartographie primaire des couloirs et des aménagements environnants</p>		
	<p>Forum communautaire au niveau village</p>	<p>(i) information sur l'intervention et l'aménagement</p> <p>(ii) mise en place des comités de négociation</p> <p>(iii) définition du mandat</p> <p>Nombre de participants illimité, cela peut durer une matinée.</p> <p>Présenter le projet.</p> <p>Réalisation de la carte du terroir, ressources et pistes.</p> <p>Identification des zones d'empiètements et demande à l'assemblée d'identifier les personnes pour remédier au problème en se constituant en comités de négociation.</p> <p>Feuille de route mise en place entre l'opérateur et les comités de négociation (en général 2 à 3 jours pour le début de la négociation).</p> <p>Supervision de l'opérateur à la date fixée.</p>	<p>Autorités coutumières et politiques, représentant éleveurs, etc</p>	<p>Procès verbale (PV) avec signature des parties prenantes</p>



La négociation foncière	Identification des détenteurs de droits fonciers (propriétaires terriens)	Débriefing avec le comité de négociation. Visite aux propriétaires terriens avec le comité de négociation : présentation du projet, avantage de l'aménagement. Si accord, signature immédiate, si désaccord réunion avec le comité de négociation pour identifier d'autres personnes ressources qui pourront convaincre le propriétaire sur la base des arguments donnés (exemple si le propriétaire demande de récupérer une terre ailleurs, il sera possible d'identifier un propriétaire terrien influent susceptible de pouvoir lui remettre un terrain équivalent).	Equipe PAEP Comité de négociation, les autorités locales	Rapport d'identification, PV de cession de terres
	Sortie de vérification du site avec Collectivités Locales(CL), les services techniques déconcentrés (STD), chefs coutumiers, représentants des éleveurs, comités de négociation	Regroupement des équipes de sortie au niveau de la préfecture, signature d'un PV de sortie reconnaissance. Copie conservée par le partenaire et original remis au niveau de la Préfecture.	CL, STD, coutumiers, représentants des éleveurs, etc	PV de reconnaissance
	Validation des accords villageois à travers un forum	30 personnes durant une matinée. Intervention des ST des ministères concernés pour présenter les textes de lois.	CL, ST, autorités coutumières, ONG,	Rapport d'atelier ou de forum de validation



	communautaire au niveau communal	Présentation par le partenaire du contexte et des enjeux du futur aménagement. Présentation par chaque délégué de village des négociations faites en stipulant qu'il y a eu accord de l'ensemble des parties prenantes.	personnes ressources, etc	
	Concertation inter-communale	Positionnement au niveau d'une inter-collectivité si existante sinon au niveau régional	PAPEP, CL, ST, autorités coutumières, ONG, personnes ressources, etc	Rapport d'atelier
	Délimitation provisoire (peinture)	Délimitation sur des endroits visibles (partie supérieure tronc d'arbre) et sur les endroits ayant nécessité des négociations.	PAEP	Géolocalisation
Pérennisation du dispositif d'accès au foncier	Mise en place de comités de suivi et de supervision	3 à 4 personnes par tronçon de piste en charge du suivi de la piste Mise en place de comités de supervision en charge de plusieurs comités de suivi.	PAEP, communes	PV
	Préparation à l'élaboration des règles de gestion et/ou de Chartes foncières	Intégration de la composition du COGES, du mode de fonctionnement et des règles de gestion dans un document transmis au niveau de la collectivité à travers un document simple ou une charte foncière si existante.	PAEP, communes	Cahier des charges et/ou Chartes foncières.



Source : Résultat de l'étude

Ce processus en trois étapes reste valable pour tous types de sécurisation foncière. L'analyse peut prendre certains aspects selon que l'on soit en face de la sécurisation des points d'eau, aires de pâturages, les marchés à bétail ou bien d'autres infrastructures. Pour les marchés à bétail par exemple, l'aspect de vérification de la viabilité de l'infrastructure par la présence des éleveurs, commerçants de bétails dans la zone, les statistiques des animaux présentés et vendus mensuellement, les origines des animaux, est important. Si on ne prend pas en compte ces éléments, on risque d'investir dans la sécurisation foncière d'un marché non viable. Selon le dire de l'un des responsables des éleveurs « *un marché à bétail ne se crée pas, mais se construit avec tous les acteurs de la filière bétail* ». La décision de créer un marché doit provenir de tous les acteurs de la filière et non d'une seule personne quel que soit son degré d'influence.

Point d'analyse saillant: Malgré l'effort de la PAEP Togo, de l'Etat et d'autres partenaires, moins de 5% des ressources pastorales sont aménagées et sécurisées. Pour le compte de la PAEP seuls deux barrages sont aménagés : un à Bago et l'autre à Tchrami. Un forage pastoral est installé à lama tèssi au niveau du centre de formation des jeunes ; moins de 1000 km de pistes ont été balisées. Le besoin en ressources pastorales est toujours exprimé par les éleveurs. L'Etat à travers le Ministère de l'Agriculture accompagne les éleveurs et de ce fait un grand projet pour le développement de la culture fourragère est en cours avec la Coopération Brésilienne.

4.5.1. Accès au foncier : place des jeunes

1. Les jeunes emboucheurs

Selon les données de l'enquête, La plupart des jeunes utilisent le foncier familial. L'embouche dans la région centrale se déroule en majorité dans les maisons. Il est rare de trouver les bergeries séparées des maisons. Tous les ateliers d'embouche des jeunes visités sont installés dans les maisons. Certains jeunes ont hérité de leur famille des superficies en allant de 1 à 5 hectares.



Figure 13: Atelier d'embouche d'un jeune visité à sokodé

2. Jeunes commerçants

Les acteurs enquêtés disent pour le commerce du bétail c'est grâce à la PAEP que le terrain du marché à bétail a été acquis. C'est une donation de la commune suite à l'intervention de la PAEP. Pour l'élevage la PAEP a aménagé des infrastructures agropastorales pour eux, les couloirs, les points d'eau et bien d'autres mais qui reste très insuffisants. Elle sensibilise aussi la population pour l'accès au foncier pour les éleveurs et commerçants de bétail. Un enquêté dit avoir installé ces animaux d'élevage dans un village avec certains de ces confrères éleveurs et à la fin de la campagne ils cotisent chacun 5000 f cfa pour donner au propriétaire terrien. Généralement les éleveurs et commerçants pâturent et s'installent sur le foncier des autochtones (propriétaires terrien). Les actions de la PAEP facilitent la cohabitation entre les éleveurs et les propriétaires terriens. Certains propriétaires terriens comprennent la nécessité



de cohabiter ensemble surtout pour la fumure organique issue de la déjection animale qui permet de fertiliser les champs.

3. Jeunes filles collectrices et transformatrice de lait

Les femmes ont difficilement accès au foncier. La PAEP les accompagne en collaboration avec la mairie pour aménager des places aux marchés ou sur les grandes voies leur servant de points de commercialisation des produits laitiers.

4. Jeunes pasteurs et agropasteurs

Les acteurs enquêtés sont tous installés sur le foncier de la population autochtone. Pour d'autres ce sont des contrats de bail, pour certains ils sont gratuits mais avec souvent des cadeaux aux propriétaires. Il faut noter que la PAEP intervient plus sur l'accès du foncier pastoral (point d'eau, pâturage, couloir de passage...)

Pour cette partie on note que la PAEP a développé des services en faveur des jeunes, les services de formation, les services d'accès aux fonciers pastoraux, des appuis financiers et d'accès au crédit. Ces services ont permis d'améliorer la vie de certains jeunes. Cependant on note des contraintes ou limites dans la mise en œuvre des services. Le manque de personnel accompagnant sur le terrain, (un seul animateur dans une région). Le manque de personnel pour le suivi accompagnement a fait que le projet de certains jeunes n'ont pas connu de succès. L'accès au foncier pastoral reste encore difficile, seul 5% des besoins en eau et pâturage est couvert à l'échelle de la région. Pour les formations, les modules sont pertinents et répondent aux besoins des jeunes. Cependant le déroulement du processus d'apprentissage ne répond pas parfaitement aux résultats d'apprentissage recherchés. Les jeunes ont besoin de certaines formations mais qui ne sont pas développées par la PAEP. L'accès aux crédits est de plus en plus difficile pour les jeunes. Les conditions d'accès définies par les institutions de micro finances sont très contraignantes et avec des taux d'intérêt très élevés allant de 12 à 20% selon les cas.

4.6. Accès au service d'appui accompagnement

1. Les jeunes emboucheurs

Pour les appuis, les jeunes emboucheurs soulignent qu'à ce jour c'est la PAEP et la fédération qui les appuient en matériel. Ils ont bénéficié outre les formations des appuis en brouettes, de broyeurs, pelles, houes en bref les matériels en embouche. Un centre de formation des jeunes et partages d'expérience a été construit pour aider tous les acteurs de la région centrale. Le centre de formation est basé dans le canton de lama tèssi. Les jeunes bénéficient souvent des campagnes de vaccination même si c'est insuffisant par rapport à leur besoin. Mais pour l'école les jeunes soulignent que c'est un peu retiré de la ville et c'est avec le temps qu'ils pourront bien l'exploiter avec des mesures de sécurité.

2. Jeunes femmes collectrices et transformatrices de lait

Les jeunes femmes enquêtées ont bénéficié gratuitement dans le cadre du programme de la PAEP, de deux types de kits : un kit composé d'une vache et son veau et un kit de quatre caprins dont trois femelles. Elles ont l'accompagnement, l'appui conseil de l'animateur de la PAEP.

3. Jeunes pasteurs et agropasteurs

Les jeunes pasteurs et agropasteurs enquêtés ont bénéficié des appuis multiformes :

Pour la santé animale, les animaux sont vaccinés contre les maladies prioritaires tel que la peste de petits ruminants, la péri-pneumonie contagieuse bovine (PPCB) , la brucellose et le charbon bactérien ; plus de 100 vaches de jeunes ont été inséminées pour améliorer la production laitière ; un magasin d'aliments de bétail est mis en place et accessibles au jeune. Les jeunes achètent les aliments de bétail au prix de 4000 f cfa le sac de 50 kg au lieu 11 000 f cfa ; et une distribution des semences pour les agro éleveurs (0,5 kg de semence de maïs par jeunes). Selon les jeunes ces appuis ont permis d'améliorer leur production. Il y a moins de mortalité dans les troupeaux.

4.7. Accès aux marchés

Les jeunes emboucheurs :

Les opérations tabaski organisées par la PAEP et la fédération filière bétail viande sont des opportunités d'écouler facilement les animaux d'embouche. Cependant, il faut noter que l'opération de cette année 2024 a été un échec pour plusieurs raisons : (i) la guerre entre la Palestine et l'Israël a impacté négativement le marché. Chaque année, la coopération turque finance les associations et fondations islamiques pour aider les pauvres à bien fêter en achetant des béliers et des taureaux pour la fête. A cause de cette guerre, ils ont plutôt orienté le financement dans ces deux pays. Et le peu de financement qui est arrivé au Togo était aussi orienté au nord dans la savane parce que cette zone aussi est sous menace terroriste. A toutes ces causes il faut aussi ajouter l'arrivée de plusieurs milliers de têtes de bétail venus du Burkina sur les marchés, raisons pour lesquelles les emboucheurs ont connu une faillite cette année 2024 selon les informations reçues.

Jeunes femmes : Elles ont accès aux marchés. Des points de vente sont aménagés par la PAEP pour les jeunes et ces points de commercialisations sont connus par la population de ce fait elles n'ont pas de problème pour la vente. Seulement la disponibilité du lait fait défaut sur toute l'année. Le lait est beaucoup plus disponible en saison d'hivernage ; après, il y a une chute drastique de la production entraînant une rupture d'activité et elles font face à un chômage saisonnier.

Jeunes pasteurs : Les éleveurs ont un accès aux différents marchés disponibles. Plusieurs marchés ont été aménagés et les acteurs sont bien connectés à ces infrastructures marchandes. Un système d'information des marchés (SIM-bétail) est mis en place par La PAEP et la FENAPFIBVTO. Ce système permet d'avoir des informations sur les prix, les offres, le taux d'échange au Togo et des pays de l'Afrique l'ouest.

Jeunes commerçants : Les commerçants sont bien organisés en union des commerçants de bétail, membre de la fédération nationale de professionnels de la filière bétail et viande. Plusieurs marchés ont été aménagés et les acteurs sont bien connectés à ces infrastructures marchandes. Un système d'information des marchés (SIM-bétail) est mis en place par La PAEP et la FENAPFIBVTO. Ce système permet d'avoir des informations sur les prix, les offres,



le taux d'échange au Togo et les pays de l'Afrique l'ouest. Mais il faut noter des conflits d'intérêts au niveau du comité de gestion du marché (COGES).

4.8. Insertion socio-professionnelle

Les jeunes emboucheurs : Les jeunes sont organisés en coopérative sous demande du Ministère de l'Agriculture. Cette initiative était prise pour leur permettre d'avoir des financements de l'Etat à travers le mécanisme d'incitation pour le financement agricole (MIFA). Ils sont organisés jusqu'à l'interprofession petit ruminants sous l'accompagnement de l'ICAT. Pour bénéficier de ces financements, il fallait disposer d'un plan d'affaire pour chaque coopérative membre. Chaque coopérative a mobilisé sous la demande du président de l'Interprofession et des présidents régionaux des cotisations pour l'immatriculation des coopératives et aussi pour les plans d'affaires. De ce fait, en 2020, les responsables sont allés signer une convention de 18 milliards de francs cfa avec le Ministère et le MIFA. Les coopératives n'ont pas reçu de financement de leurs projets. De ce fait, les membres des coopératives ne sont plus motivés et ne font plus confiance aux premiers responsables.

Insertion socio-professionnelle des jeunes filles

Les femmes ont plus de difficultés d'insertion professionnelle. Elles sont victimes de beaucoup de facteurs culturels et de stéréotypes. Selon nos enquêtés les activités de la filière bétail nécessitent une force physique, pour eux ces activités ne sont pas adaptées aux femmes. Par exemple, selon les données de l'enquête l'embouche est un travail d'homme. Cela exige beaucoup de force physique pour la recherche de fourrage. Les enquêtés soulignent que les filles mêmes ne s'intéressent pas à ces activités qualifiées d'« activités d'hommes » Selon les mêmes sources d'enquête, les filles sont également plus exposées à diverses contraintes que les hommes tel que l'accès au financement, l'accès au foncier... Pour une jeune fille qui a un financement par exemple de 30 000 f cfa, elle préférerait se lancer dans le commerce des céréales qui est moins risqué et mieux maîtrisé. Selon un dire d'acteur« *Les femmes aiment là où l'argent circule quotidiennement or en embouche il faut attendre 3 a 6 mois* ».

Malgré les difficultés, les jeunes filles sont en cours d'organisation en coopératives formelles pour mieux défendre leurs intérêts. Elles ont l'accompagnement de la fédération nationale de la filière bétail et viande et de la plateforme associative des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP).



Jeunes pasteurs : Les jeunes sont membres des coopératives d'éleveurs dans leurs zones et certains d'entre eux sont également membres de la plateforme des jeunes ambassadeurs pour le pastoralisme affilié à la PAEP et au RBM. Ces jeunes ambassadeurs ont reçu plusieurs formations de la part de la PAEP à travers l'appui accompagnement du RBM sur tout en leadership. L'objectif est d'avoir un noyau de jeunes pouvant influencer positivement les décideurs dans leurs localités respectives en faveur du pastoralisme.

Jeunes commerçants : Les jeunes ont bénéficié d'un accompagnement pour mettre en place une coopérative de jeunes commerçants pour défendre leurs intérêts ; cette coopérative est membre de l'union des commerçants et de la fédération. Cependant la gouvernance est très faible et ils rencontrent d'énormes difficultés telles que : les conflits internes, les rencontres sont rares, il y a une faible mobilisation des ressources.

Les jeunes bouviers : Les bouviers sont membres des associations et coopératives de la plateforme des éleveurs pasteurs du Togo. Il faut noter qu'il n'y a pas une coopérative ou association dédiée uniquement aux bouviers afin de leur permettre de défendre leurs intérêts.

5. Viabilité et durabilité des services de la Plateforme des Eleveurs et Pasteurs du Togo

Cette partie nous permet d'analyser la gouvernance, la viabilité et la durabilité des services de la PAEP afin de faire des propositions d'amélioration. Aujourd'hui tous les partenaires techniques et financiers ont un regard de comment les organisations traitent les questions de redevabilités en vers les bailleurs de fonds et surtout en vers les bénéficiaires. Une bonne gouvernance au sein d'une organisation entraine des impacts positifs sur ces services et permet de mobiliser plus de ressources.

❖ La gouvernance

La Plateforme associative des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP-Togo) a été créée en juin 2014 suite à la volonté des acteurs de l'élevage au Togo et de l'accompagnement technique du Réseau ouest africain des éleveurs et pasteurs le « Réseau Billital Maroobé (RBM) » en langue peulh. Constituée au départ de 22 associations, elle compte aujourd'hui 52 associations et coopératives des ruminants domestiques, sur toute l'étendue du territoire national Togolais. Cependant il faut noter que le niveau de gouvernance est à améliorer pour prendre en compte les changements intervenus depuis sa création. Selon les textes de la PAEP,



en son Article 6. : La plateforme associative est dirigée par un Conseil d'Administration de dix-neuf (19) membres dont deux femmes au moins. Nous notons jusqu'à ce jour une absence de femmes et de jeunes au conseil d'administration. Selon l'article 7 des statuts et règlement intérieur, Le conseil d'administration élit, en son sein, un Bureau de sept membres composé comme suit :

- a) Président (e) ;
- b) Vice-Président (e) ;
- c) Trésorier (ère) ;
- d) Trésorier adjoint (e) ;
- e) Responsable chargé(e) du plaidoyer et de la réflexion prospective et stratégique
- f) Responsable chargé(e) de la promotion de l'équité de genre et de l'inclusion sociale ;
- g) Responsable chargé(e) de la réflexion sur le renforcement des capacités et la construction d'un dispositif de formation pérenne des leaders et animateurs des organisations d'éleveurs ;

La durée du mandat du bureau du conseil d'administration (BCA) est de trois (03) ans renouvelable. Les jeunes et les femmes n'occupent aucun poste du BCA. Les membres du BCA participent peu à la gestion de l'organisation.

❖ **Durabilité économique financière :**

La plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo tire ses financements des partenaires techniques et financiers et du réseau Billital Maroobé. Les activités mises en œuvre sont issues des projets de développement. Les partenaires financiers sont l'Agence Régionale de l'agriculture et de l'alimentation (ARAA) de la CEDEA l'AFD, L'UE. Les ONG internationales qui accompagnent les activités de la PAEP sont : Acting For live à travers la coopération avec la fédération filière bétail et, la coopération Néerlandaise de développement (SNV) à travers la coopération avec le RBM. Les interventions de la PAEP devraient être capables de continuer à produire des résultats positifs et de répondre aux besoins des bénéficiaires et des parties prenantes concernées, même après la fin de son financement initial. Il faut noter que la durabilité du dispositif se limite à son financement. La PAEP ne dispose pas de fond propre pour le financement de ces activités. Les membres de la PAEP participent faiblement à la vie économique et financière de la structure et cela est une faiblesse qui rend la structure dépendant des partenaires techniques et financières. On note par exemple le dispositif de



formation mis en place et qui nécessite un financement continue pour des services de qualité adaptés et durables.

❖ **Durabilité technique**

La PAEP, par l'appui technique et financier du RBM et de l'ARAA dispose d'une équipe technique composé d'un coordinateur, un suivi évaluateur, un responsable administratif et financière et de cinq animateurs de région (un animateur par région). Il n'existe pas de fond institutionnel. Les charges de maintien et d'entretien de cette équipe sont dépendants des projets. La fin des projets sans continuité met la PAEP dans des difficultés de maintien de son équipe.

❖ **La durabilité organisationnelle et le développement des services adaptés**

Pour rendre des services adaptés, la PAEP doit pouvoir mobiliser ses membres au tour de la gestion de la vie de l'organisation suivant les statuts et règlement intérieur. Selon les données collectées les catégories d'acteurs participent peu à la vie associative de l'organisation. Les éleveurs sont moins consultés en termes de développement de services ce qui rend un peu moins adaptés certains services développés. La question de redevabilité est peu mise en avant par la PAEP.

On note un manque de Co construction de la PAEP avec ses membres et bénéficiaires des services. Par exemples, après échange avec certains jeunes, les séances de formation n'ont pas pu se tenir dans le centre de formation construite par la PAEP pour plusieurs raisons: selon les jeunes le centre est construit en pleine brousse et cela ne facilite pas le déplacement des jeunes pour assister à certaines séances pratiques tel que la culture fourragère, sur les bonnes pratiques d'alimentation du bétail. Les bénéficiaires soulignent qu'ils n'étaient pas associés et qu'ils auraient pu donner leur point de vu par rapport au choix du site. Egalement certains matériels ne sont pas adaptés à l'activité d'embouche et c'est le cas d'une charrette acquis par la PAEP pour les jeunes mais qui n'est pas adaptée aux races de bovins dans la Région Centrale. Cette charrette est adaptée au bovin n'dama (de petite taille). Selon eux, il aurait mieux valu investir dans l'achat d'une moto tricycle. S'ils avaient été consultés, ils auraient dit qu'ils ont réellement besoin d'un moyen de transport mais pas de type de traction animale.

Selon leurs dires, la gestion de moyen de transport de type animal est difficile

surtout l'entretien de l'animal. Pour le cas d'un tricycle, c'est mieux car chaque

membre pourrait mettre le carburant pour son service. Au total le transport de type traction animale a coûté environ 650 000 FCFA à la PAEP dont 400 000 CFA pour la charrette et 250 000 f cfa pour l'achat de l'animal. Il faut dire qu'un broyeur a été acquis mais n'est pas fonctionnel du simple fait que les jeunes ne sont pas mobilisés pour faire la culture fourragère sur le site du centre de formation. Toutes les formations théoriques ont été réalisées dans les hôtels et les séances pratiques

dans les ateliers de chaque jeune.



6. Discussion et propositions d'amélioration

6.1. Discussion

6.1.1. Vérification des pistes de réflexions

La problématique établie en amont de cette étude était de voir: **Comment une organisation de producteurs peut-elle accompagner l'insertion des jeunes par des services adaptés ? Le cas de la PAEP au Togo.** De cette problématique, les pistes de réflexion suivantes ont été définies :

1. Les formes d'accompagnement apportées par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo méritent d'être co-construites avec les jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle. Les offres de formations continues co-construites sont une condition nécessaire favorable à **l'insertion à l'emploi** des jeunes.
2. La formation, les facteurs sociaux culturels sont des éléments déterminants à prendre en compte pour favoriser **l'insertion à l'emploi** des jeunes et dans le secteur agropastoral. Les facteurs sociaux culturels et les stéréotypes sont très développés en milieu pastoral et agropastoral et freinent **l'insertion à l'emploi** des jeunes.



D'après l'analyse de nos données collectées, la PAEP a développé plusieurs services d'accompagnement pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes à savoir : des formations sur divers thématiques, l'accès à la santé animale ; l'entrepreneuriat rural des jeunes, l'équipement des jeunes, l'aménagement du foncier pastoral, l'accès aux marchés et l'accès aux financements. Cependant comme annoncé dans la première piste de réflexion, ces formes d'accompagnement apportées par la PAEP méritent d'être co construites avec les jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle. Selon les données de l'enquête certains services développés sont adaptés aux besoins des jeunes ; par contre d'autres services méritent l'implication des bénéficiaires en amont pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins ou donner leur avis par rapports aux propositions. Il y a plusieurs services non adaptés cités dans nos résultats. Par exemple c'est le cas du choix des charrettes acquises et non adaptées aux réalités de la région centrale. On peut citer l'exemple des formations déroulées en embouche qui ne répondent pas totalement aux besoins des jeunes. Ils ont exprimé un besoin profond en santé animale.

Un autre élément important de l'étude est le développement des stéréotypes et des facteurs culturels. Les stéréotypes sont plus développés chez les jeunes filles en termes de leurs rôles dans la filière. Les activités des différents maillons de la filière bétail sont considérées comme des activités d'homme et les femmes se retrouvent que dans la vente et la transformation de lait. Selon les facteurs culturels les jeunes sont obligés de travailler pour le compte de leurs parents jusqu'au jour le parent décide de le rendre indépendant en le mariant et en lui affectant des ressources pour son installation. L'homme est le chef de la famille et le monopôle de décision de l'avenir de ces enfants lui revient. Un jeune qui n'obéit pas aux règlements de ses parents ne peut prétendre avoir de ces derniers des appuis d'accompagnements. Ces données confirment la deuxième piste de réflexion sur les facteurs culturels : les facteurs socio-culturels sont des éléments déterminants à prendre en compte pour favoriser **l'insertion à l'emploi** des jeunes. Les facteurs sociaux et culturels et les stéréotypes sont très développés en milieu pastoral et agropastoral et freinent **l'insertion à l'emploi** des jeunes.

6.2. Propositions d'amélioration des services adaptés aux jeunes de la filière bétail et lait

6.2.1. Amélioration de la gouvernance de la PAEP

Au vu des résultats de diagnostic nous proposons à la PAEP d'améliorer sa structuration en adoptant le système d'organisation suivant :

Une réorganisation, une structuration de la PAEP permettant de décentraliser le pouvoir directif et pour faire participer de façon collective tous les membres suivants les différentes catégories d'acteurs à la gestion du bien commun. (Ostrom, 1990) suggère qu'un « bien commun » est un bien pour lequel il est difficile d'avoir un accès et une exploitation privée. Par conséquent, la gouvernance de l'exploitation des ressources nécessite un contrôle collectif par le biais d'un régime de propriété spécifique. En dehors du bureau fédéral de la PAEP, il doit y avoir des instances décentralisées avec un pouvoir de gestion autonome mais coordonné.

Un groupe ou une équipe qui coopère est une entité qui doit être reconnue à part entière par tous les acteurs impliqués. Cette entité est plus que la somme des individus qui la composent. Les acteurs partagent une responsabilité commune. Celle-ci concerne aussi bien la tâche que le fonctionnement collectif. La coopération permet d'atteindre des objectifs communs. Par exemple analyser et gérer des problèmes, réaliser un projet et, élaborer une nouvelle méthode, se concerter pour un accord, développer de nouvelles compétences, etc. Selon les buts, la coopération peut être plus ou moins importante voire essentielle.

La PAEP peut utiliser le modèle de Marc T. et Bichsel J. pour améliorer sa gouvernance et surtout en terme de formation et renforcement de capacité de tous les acteurs en occurrence les jeunes et les femmes. Ce modèle développé permet de renforcer l'esprit coopératif dans un environnement où l'esprit de compétition et l'individualisme semblent dominer, dans un monde marqué par ailleurs par l'accélération des changements. La capacité à développer une dynamique de coopération est de plus en plus nécessaire. Le modèle a pour but principal de permettre aux groupes et aux équipes de se repérer dans la complexité des processus en jeu et d'acquérir la capacité à se réguler. Il ne propose pas un mode d'emploi ou une méthode de travail définie. Il aide à s'orienter dans les réalités vécues, à en faire une analyse pertinente et à choisir les options appropriées (Marc & Jürg, 2015).

6.2.2. Amélioration des services développés

Pour un meilleur accompagnement des jeunes des filières pastorale et agropastorale, les propositions suivantes sont adressées à la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo pour l'amélioration de ses services :

1. Privilégier la Co construction de ses services avec les bénéficiaires pour un développement des activités adaptées aux réalités, aux contraintes et besoins de tous les acteurs ;
2. Promouvoir une stratégie de gestion foncière permettant l'accès au foncier aux jeunes éleveurs. Dans cette stratégie, il convient de privilégier la mobilisation de l'ingénierie sociale qui consiste en l'implication de tous les acteurs (communes, autorités locales, propriétaires terriens, autochtones...) dans la sécurisation du foncier pastoral ;
3. Faciliter l'accès au crédit aux jeunes en mettant en place un fond de garantie et qui sera logé au niveau des institutions financières pour couvrir les risques de non remboursement et aussi alléger le taux d'intérêt ;
4. Définir un programme spéciale d'accès au crédit aux jeunes filles ;
5. Adopter une politique genre et inclusion sociale tenant en compte des disparités sociale et religieux ;
6. Participer à la sécurisation foncière des espaces d'élevage ; négocier auprès des collectivités pour accéder plus de foncier pour l'élevage ; organiser des formations sur la cohabitation pacifique ; organiser des formations sur le développement des pâturages ;
7. Former les éleveurs en santé animale en vue de leur permettre d'être des relais entre les éleveurs et les professionnels de la santé. Les jeunes ont beaucoup insisté sur les aspects de la santé animale qui est facteur limitant de la production en élevage. Les professionnels de santé animale (Docteur vétérinaires, les auxiliaires vétérinaires...) sont en nombre insuffisant et n'arrivent pas à satisfaire les besoins des éleveurs. Selon un des jeunes «*Si on forme les jeunes éleveurs en santé animale, le Togo va devenir le Burkina en terme de production animale et limiter les importations* » ;
8. Procéder à l'identification des animaux togolais. Les professionnels estiment produire des animaux de bonne qualité mais une fois sur le marché ils sont fortement



conurrencés par les animaux venus du sahel, vendus à moindre coût mais avec une qualité douteuse ;

9. Promouvoir le contrat de fumure entre les agriculteurs et éleveurs. Ce contrat permet les échanges et la valorisation des ressources. Les éleveurs profiteront des sous-produits agricoles et en retour les agriculteurs fertiliseront leurs sols par la fumure organique durant leur séjour dans les espaces récoltés. Cette façon de faire permet de créer un lien positif entre les éleveurs et les agriculteurs. En contribuant à restaurer la fertilité des sols des producteurs, les éleveurs vont dans le sens des intérêts des producteurs et contribuent ainsi à diminuer les tensions pastoralisme-cultures
10. Entreprendre un programme de formation professionnelle à destination des bouviers co-construit avec les centres de formations, la PAEP et les bénéficiaires. Beaucoup de bouviers manquent de professionnalisme dans la conduite du bétail et sont très violents en réaction ;
11. Adopter un programme de sensibilisation à destination de la population agricole pour une meilleure collaboration pacifique entre les éleveurs ;
12. Améliorer le service d'accompagnement de proximité aux jeunes en renforçant l'équipe des animateurs de terrain. Un seul animateur de terrain pour une région est insuffisant pour un accompagnement de qualité ;
13. Diversifier les programmes de formation afin de pouvoir prendre en compte les préoccupations des jeunes surtout permettre aux jeunes filles de s'occuper en saison sèche où la quantité de lait est très faible dans la région (par exemple privilégier les formations sur la transformation du soja en lait, fromage, viande de soja ; la formation en fabrication de savons de ménage et bien d'autres) ;
14. Promouvoir une politique de protection des commerçants de bétail en adoptant la stratégie de contingentement : évaluer toujours le besoin du pays en bétail et combler l'écart par l'importation afin d'éviter des concurrences déloyales ;
15. Procéder au contrôle sanitaire du bétail sur les marchés en période des fêtes pour limiter les animaux malades et protéger ainsi les consommateurs et les jeunes commerçants ayant investi dans la santé animale ;

- 
16. Organiser des formations sur le commerce de bétail pour permettre aux jeunes d'avoir des outils de commercialisation du bétail en Afrique de l'ouest et sur le plan international ;
 17. Organiser des formations à l'égard des élus des et des membres de coopératives en leadership et sur la vie en coopérative ;
 18. Introduire des plaidoyers auprès de l'Etat pour adopter des politiques d'élevage et d'insertion à l'emploi pour les jeunes;

7. Conclusion

Notre travail de recherche consacré à l' « **Analyse des services de formations et d'accompagnements de la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo sur l'insertion des jeunes à l'emploi durable dans les chaînes de valeurs bétail, viande et lait** », a permis de voir comment la PAEP-Togo accompagne les jeunes dans leur insertion professionnelle dans la Région Centrale au Togo. Le processus d'installation des jeunes n'est pas une tâche facile et ni réussie d'avance. Ce processus d'installation nécessite la mobilisation de plusieurs facteurs et qui doivent s'offrir de façon simultanée pour faciliter l'insertion des jeunes. Les Etats, les OP font face d'énormes difficultés d'installation des jeunes en Agriculture. Pour mieux réussir cette mission la mobilisation de tous les acteurs s'avère nécessaire. Aujourd'hui, nous pouvons noter une grande contribution des acteurs privés, les organisations professionnelles dans cette coordination des facteurs d'installation de jeunes. Nous avons la coordination par les politiques publiques, la coordination par action collective et la coordination par le marché. La PAEP-Togo est une organisation professionnelle qui assure la coordination d'insertion des jeunes dans la filière bétail et lait. Selon les données d'analyse la PAEP assure plusieurs services à savoir : (i) le renforcement de capacité des jeunes par des formations modulaire de courte durée. Un centre de formation a été construit dans le canton de Lamatessi pour permettre d'institutionnaliser ce service de formation ; (ii) l'accès au financement, ce service est moins développé par la PAEP. Les jeunes acteurs de la filière bétail, lait et viande éprouvent des difficultés d'accès au financement. Quelques jeunes ont vu leurs projets accompagnés et certaines jeunes femmes ont reçu des transferts monétaires pour faire face aux difficultés conjoncturelles de la filière. Aucune initiative d'accès au financement auprès des IMFs n'est entreprise ; (iii) l'accès au foncier, La PAEP a œuvrée par l'appui des partenaires techniques et financiers pour la sécurisation du foncier pastoral afin de rendre possible la cohabitation pacifique entre les agriculteurs et éleveurs. Le processus de sécurisation du foncier pastoral est complexe et mobilise des savoir-faire en ingénierie sociale ; (iv) et la veille pastorale, qui consiste à mettre des informations pastorales à la disposition de



tous les éleveurs. Ces informations portent sur : la situation générale de la pluviométrie, la situation de la biomasse des zones de pâturage, la situation des points d'eau, le mouvement des animaux et zones de concentration du bétail, La santé et l'état des animaux, les zones de tensions ou conflictuelles et les informations sur les marchés.

Ces services développés par la PEAP ont eu des effets positifs sur les jeunes. Parmi ces effets on note : l'augmentation des capacités d'embouche ; l'augmentation de la qualité et quantité d'offre d'animaux ; la disponibilité de centre de formation endogène dans la région Centrale ; la facilitation de la commercialisation des bétails sur les marchés ; une augmentation des quantités d'offres d'animaux d'embouche d'au moins 5% sur les marchés à bétail ; une amélioration du revenu moyen des jeunes emboucheurs.

Cependant, il faut noter que selon les résultats, les formes d'accompagnement apportées par la plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo méritent d'être co-construites avec les jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle. Dans la mise en œuvre des activités, la PAEP doit tenir compte des facteurs socio-culturels et du genre. Pour des raisons de temps et de coût, l'étude a été menée dans une région du Togo celle de la région centrale. Il est important d'étendre cette recherche sur l'ensemble du territoire à fin de mieux cerner les contraintes à l'installation des jeunes dans les autres régions. Chaque région a son contexte et ses réalités.

Références bibliographiques

AMENOUDJI A. A. & WONRYA K. O. (2023) «Déterminants de l'employabilité des jeunes diplômés au Togo», *African Scientific Journal* « Volume 03, Numéro 17 » pp: 132 – 151. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.7836025>

Arrow, K. (1973). Higher education as a filter. *Journal of Public Economics* « Volume 02, issue 3 » pp: 193 – 216. [https://doi.org/10.1016/0047-2727\(73\)90013-3](https://doi.org/10.1016/0047-2727(73)90013-3)

BERNARD, A. (2019). *Étude des effets des services de Cap Malagasy sur les paysans et leurs organisations* (p. 87) [Mémoire de fin d'étude].

Cécile, P., Djimet, S., Sergio, M., Charline, R., & Ancey, V. (2020). *Jeunes pasteurs en ville, Synthèse finale. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs* (Rome, FAO) pp : 25-68.

CEDEAO. (2019). Stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvo-pastoral et halieutique dans une perspective de lutte contre l'exode rural et contre l'émigration incontrôlée dans l'espace. Politique agricole ECOWAP/PDDAA. pp: 4-32. https://ecowap.ecowas.int/media/ecowap/file_document/2019_Document_de_capitalisation_-_Initiatives_et_pratiques_en_matiere_dtt7V2Z.pdf

Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *Les fondamentaux du management : Analyse stratégique des organisations*. pp :71-95

DAN MARAFA, B. (2023). *Analyse des modalités d'insertion des jeunes agriculteurs formés par la chambre régionale d'agriculture de Tahoua* (p. 74) [Mémoire master en ingénierie de formation agricole].

De bandt, J. (1988). Approche méso-économique de la dynamique industrielle. *Revue d'économie industrielle*, P1-18. https://www.persee.fr/doc/rei_0154-3229_1989_num_49_12253

Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale. (2022). *Recensement général de la population et de l'habitat*.

Direction météorologique. (2023). *Bulletin météorologique*. <https://agriculture.gouv.tg/wp-content/uploads/2023/04/Climat-MARS.pdf>

Fouepe, G. H. F., Folefack, D. P., Nguedia, S., & Wouapi, H. A. N. (2015). *Contribution à l'analyse des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral au Cameroun : Le cas du département de la Menoua*. 16(1).

GADREY, jean. (2000). Nouvelle économie, nouveau mythe? *Flammarion*, P146. https://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_2001_num_73_1_2776_t1_0146_0000_11

Jean, V. (1998). L'insertion professionnelle des jeunes, quelques réflexions théoriques. *Formation emploi*. pp. 59-72 https://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_1998_num_61_1_2269

Lemistre, P., 2000. "Evolution de la valeur des diplomes et endogeneite de la variable education," Papers 325, LIRHE - Universite des sciences sociales Toulouse. <https://ideas.repec.org/p/fth/lirhet/325.html>

Marc, T., & Jürg, B. (2015, juillet 1). *Faciliter la coopération au sein de groupes et d'équipes professionnelles*. P 1-15 <https://www.cooperer.org/wp-content/uploads/faciliter-cooperation-thiebaud-bichsel.pdf>

MARTIN, I. (2002). *Gestion du foncier pastoral en Afrique Subsaharienne*. P1- 31. https://agritrop.cirad.fr/511352/1/document_511352.pdf

MDBAJEJ, T. (2013, septembre). *Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes (PSNEJ) : Orientations stratégiques*. P1-64. https://devbase.gouv.tg/wp-content/uploads/files/2018/03%20%20Mars/ORIENTATION%20STRATEGIQUE%20PSNEJ%20_%20VERSION%20FINALE%202013%2009%2016-1.pdf

Mercier, D., Samzun, T., Sulmont, A., Cavagnoud, R., & Garcia, F. (2012). *tude sur la formation et l'employabilité de la jeunesse en Amérique latine. [Rapport de recherche] Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA)*. 2012, pp.183. ffhalshs-01322983f

Ostrom, E. (1990). *Governing the commons, the evolution of institutions for collective action*. University of Wisconsin Press. Land Economics. Vol. 68, No. 3, pp. 354-357 <https://doi.org/10.2307/3146384> , <https://www.jstor.org/stable/3146384>

OUMOROU, I. (2018). *Analyse de la compétitivité de la production bovine de type agropastoral au Togo [Mémoire de master, Université de Lomé]*, 18-20 <https://www.calameo.com/books/007486114038e41dc8f05>.

RFAR. (2024). *Analyse collective de la formation continue des producteurs*. <https://www.reseau-far.com/togo-analyse-collective-de-la-formation-continue-des-producteurs-master-mifar/>.

Rolland, J.-P. (2017). *La formation agricole et rurale des jeunes Un enjeu crucial en Afrique: Afrique contemporaine, N° 259(3), 122-125*. <https://doi.org/10.3917/afco.259.0122>

Spence, A. M. (1973). *Job market signalling. Quaterly Journal of Economica*. Vol. 87, No. 3, pp. 355-374, Published By: Oxford University Press <https://doi.org/10.2307/1882010> <https://www.jstor.org/stable/1882010>

THEBEAUD, B. (1995). *Le foncier dans le sahel pastoral. Blanc-Pamard C. et Cambrézy L., terre, terroir, territoire, les tensions foncière*, pp 37-56.

Tremblay, D. G. (1997). *Tendances actuelles du marché du travail , réalité et théorie, Unité d'enseignement et de la recherche , Travail, économie et gestion*.pp 25-41

Vernières, M., Fourcade, B., & Paul, J. J. (1994). *L'insertion professionnelle dans les pays en développement : Concepts, résultats, problèmes méthodologiques*. 725. <https://doi.org/10.3406/tiers.1994.4918>

WAMPFLER, B. (2015). *Comprendre et travailler avec les organisations agricoles : Proposition de grille d'analyse des organisations*. Cours professé à l'institut agro Montpellier (MOQUAS)



Wampfler, B. (2023). *Répondre à une commande professionnelle en mobilisant une analyse scientifique qualitative, compréhensive et systémique*. Cours professé au master internationale de la formation agricole et rurale (MIFAR)

WAMPFLER, B., & BERGÈS, L. (2017). *Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner Grille d'analyse et premiers résultats*. 1-89 <https://hal.science/hal-01608569v1>

1. Les différents guides d'entretiens

Guide d'entretien pour les jeunes

I. La trajectoire de vie du jeune :

Pouvez-vous nous retracer votre trajectoire jusqu'à aujourd'hui ?

- ✓ Pouvez-vous nous retracer votre cursus scolaire ?

(A quel âge êtes-vous allée à l'école ? publique ou privé ? - Pourquoi vos parents ont-ils voulu vous envoyer ? - Pourquoi était-il important pour eux d'envoyer les filles à l'école ? - Avez-vous redoublé ? Quelle classe ? - Et vos frères et sœurs où en sont-ils ? - Quel niveau avez-vous obtenu ? - Pourquoi vous êtes-vous tournée vers l'élevage Selon-vous, et si oui, pourquoi est-ce un secteur **qui intéresse moins les filles ? - Pourquoi les filles ont-elles plus de mal à aller à l'école ? - Qu'est ce qui aurait été différent si vous aviez été du genre opposé ?**)

- ✓ Pouvez-vous nous parler de votre éducation religieuse ?
- ✓ Avez-vous fait des sorties (voyages) hors de votre zone à la recherche des moyens financiers ?
- ✓ Pouvez-vous nous parler des jeunes ici au village ? ont-ils les mêmes trajectoires que la vôtre ? y a-t-il des différences ? pouvez-vous nous en parler ?

II. Système d'activité du jeune

- ✓ Aujourd'hui, peut-on avoir une idée de vos activités ? et des structures d'accompagnement ?
- ✓ Comment en êtes-vous arrivé là ? les difficultés rencontrées (On cherche à reconstituer les processus pour la mobilisation des moyens financiers, fonciers, voire humains)
- ✓ comment ça se passe pour vous ? Est-ce que ça marche ?
- ✓ Que faites-vous des revenus que vous tirez de vos activités ?
- ✓ Comment avez-vous appris ... (citez l'activité réalisée actuellement)

III- les services d'accompagnement mise en place par la Plateforme des éleveurs et la fédération filière bétail et viande :

3.1. Accès au foncier ?

Comment vous arrivez à vous installer ? Avez-vous accès au foncier ? Quelle superficie ? Comment et quand avez-vous acquis chacune de ces parcelles ? (Statut des terres ? achat,

héritage, don du mari, quel cout, évolution au fur et à mesure : acquisition suite à quels évènements)

Quels sont vos difficultés ? Quelles structures vous accompagnent dans ce sens ?

3.2. Accès au financement

Avez-vous accès au financement ? Si oui comment accédez à ce financement ?

Aide à l'installation : Avez-vous reçu de l'aide pour votre accès au foncier/matériel/financement au moment de votre installation ?

De quel type ? Par qui ? - Si vous avez suivi une formation initiale, vous a-t-elle permis de bénéficier d'une aide o Au projet o Financière o Technique o Matériel - Avez-vous fait un emprunt ? Auprès de qui ? À quel taux ? Pourquoi ? Quelle durée de remboursement ? - Avez-vous eu des subventions ? Auprès de qui ? Sous quelles conditions ? Pourquoi ? - Avez-vous eu des difficultés à bénéficier de ces aides ? Pourquoi ? (pas d'information, difficultés de remboursement, etc.).

3.3. Accès aux formations

- ✓ Quelles sont les formations que vous aviez suivies dans le cadre de votre activité ?
- ✓ Pouvez-vous nous parlez des accompagnements que vous avez reçu de la PAEP? Et d'autres organisations ?
- ✓ **L'implication des filles (nombre) ?**
- ✓ Quelles sont les compétences acquises impactant directement vos activités ? Comment ses formations et appuis améliorent-elles vos activités ?
- ✓ Comment les jeunes accèdent-ils aux différents dispositifs de formations ?
- ✓ Pouvez-vous dire votre point de vue par rapport aux contenus des formations reçue ;
- ✓ Ces formations satisfaites t- ils vos besoins en formation ?
- ✓ Etes-vous associé au moment de l'identification du besoin en formation ?

3.4. Accès aux services d'accompagnement

- ✓ Quels sont les différents types d'accompagnement que vous recevez de la PAEP ou de la fédération en ce qui concerne les appuis de proximités ?

Accès aux matériels : Pouvez-vous décrire vos bâtiments d'élevage et d'habitation (nombre, type, répartition) - Pouvez-vous décrire vos outils (matériel, clôtures, irrigation, ...) (nombre, type)

Comment avez-vous été informé ? Avec qui en discutez-vous ?

- ✓ Etes-vous consultez pour la mise en place de ces services ?
- ✓ Pouvez-vous donner votre avis sur les appuis accompagnement apportés (appréciation) ?

3.5. Insertion professionnelle et sociale

- ✓ Parlez-nous de votre implication dans des associations ? êtes-vous membre d'une association professionnelle de jeunes affiliés à la plateforme des éleveurs ou de la fédération filière bétail ? Quels sont vos objectifs ?
- ✓ Quels sont les intérêts que vous trieux en étant membre de ses organisations professionnelles ?
- ✓ Quels rôles jouent-ils vos parents dans le cadre de vos activités ?
- ✓ Comment vos parents voient ils la chose ?

3.6. L'accès aux marchés

Comment vous arrivez à accéder à vos animaux d'embouche ou autres facteurs de production ?

Comment vous arrivez à vendre ? Comment arrivez-vous à accéder aux informations de marchés ? Quels sont vos difficultés ?

IV- Perspectives d'avenir et recommandation

- ✓ Et pour l'avenir, avez-vous des idées ? (Projet d'avenir)
- ✓ Comment comptez-vous vous y prendre pour accomplir ce projet ?
- ✓ Comment voyez-vous les activités de filière pour les jeunes ?
- ✓ Quels sont vos suggestions pour la PAEP pour l'amélioration des services et accompagnements ?

-
- ✓ **En fin d'enquête :**
 - ✓ **Identification de l'enquêté**
 - ✓ Localisation : Préfecture, commune, canton, village, téléphone ;
 - ✓ Présentez-vous (nom et prénom, âge, niveau d'étude, matrimoniale)

Avec les « parents éleveurs » ou tuteurs : une emprise sur le jeune

Condition socio culturelle

A propos de son fils/fille :

- ✓ Pouvez-vous nous parler des activités et de la situation de votre enfant aujourd'hui ?
- ✓ Comment voyez-vous l'avenir de votre enfant ?
- ✓ Quels âge votre enfant sera-t-il indépendant de vous ?

- ✓ Avez-vous des idées pour lui ?
- ✓ Comment comptez-vous vous y prendre pour qu'il puisse accomplir son projet ? (si le jeune a déclaré en avoir un)
- ✓ Comment voyez-vous la formation en élevage pour les jeunes ?
- ✓ Quels sont les appuis que vous apportez à votre enfant ?

A propos des jeunes du village :

- Pouvez-vous nous parler des jeunes ici au village ?
- Ont-ils les mêmes trajectoires que celle de votre fils ?
- Sont-ils dans la même situation ? ou : Y a-t-il des différences ? Pouvez-vous nous en parler ?
- Aujourd'hui, quelles sont les activités qui marchent pour de jeunes ?

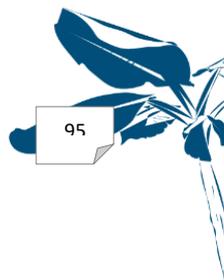
- ✓ **En fin d'enquête :**
- ✓ **Identification de l'enquêté**
- ✓ Localisation : Préfecture, commune, canton, village, téléphone ;
- ✓ Présentez-vous (nom et prénom, âge, niveau d'étude, matrimoniale)

Guide d'entretien pour les structures de micro finance

- ✓ Quels les produits financiers développez pour les jeunes dans vos zones ?
- ✓ Quel accompagnement financier apporte aux jeunes de la filière bétail ? (jeune emboucheurs, commerçants de bétail, bouchers...)
- ✓ Avez-vous un programme d'accompagnement de jeunes ?
- ✓ Comment un jeune peut-il accéder au financement de votre structure ?

Guide d'entretien aux services techniques, ONG et autorités décentralisées

- ✓ Quels sont les services proposés par votre structure pour faciliter l'insertion des jeunes dans la filière agropastorale ?
 - En termes de :
 - Accès au foncier ?
 - Accès à la formation ?
 - Accès aux services d'accompagnement ?
 - Accès au marché ?
 - En termes d'insertion socio professionnelle des jeunes ?
 - Comment assurez-vous la coordination de ces facteurs d'installation ?



- 
- ✓ Identification des besoins en service (comment s'est construit et partagé les besoins)
 - ✓ Difficultés rencontrées pour mettre en œuvre les services
 - ✓ Leviers et réussites
 - ✓ Quels résultats pour chaque service
 - ✓ Dispositifs de suivi-évaluation